This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

34. C. 14

LES ŒUVRES POÉTIQUES

EN PATOIS PERCHERON

DE

PIERRE GENTY

Alençon. — E. DE BROISE, imp. et lith.

LES ŒUVRES POÉTIQUES

EN PATOIS PERCHERON

DE

PIERRE GENTY

MARÉCHAL-FERRANT (1770-1821)

PRÉCÉDÉES D'UN ESSAI SUR LA FILIATION DES LANGUES

PAR

ACH. GENTY

PORTRAIT DE L'AUTEUR ET TRADUCTION FRANÇAISE

PARIS

A. AUBRY, rue Dauphine, 16. J. MIARD, rue de Rivoli, 170

Et aux Bureaux de L'ÉCRIN DU BIBLIOPHILE, rue de Seine, 21.

—

1863

Tous droits réservés.

N°. 143.

TIRÉ A 355 EXEMPLAIRES :

200 raisin.
100 vergé.
45 vélin.
10 chine.

ESSAI

SUR LA PARENTÉ ET LA FORMATION DES LANGUES

ET SPÉCIALEMENT

SUR LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

SOIT qu'on envisage l'homme au point de vue physique, physiologique ou moral, soit qu'on le considère au point de vue intellectuel, on arrive à cette conclusion : l'homme est partout le même *au fond;* il ne diffère que *dans la forme.* Au fond, monotonie complète ; dans la forme, variété prodigieuse. L'Africain ne possède ni moins d'os ni moins d'organes que l'Européen ; mais ces os sont parfois tout autrement disposés et conformés, et ces organes, — le cerveau, par exemple, — tout en remplissant identiquement leurs fonctions, donnent d'autres résultats. Le Patagon est susceptible de ressentir affliction et joie, mais il ne les ressent pas comme l'Espagnol ou le Français, avec la même intensité, pour les mêmes motifs, et ce qui sera joie pour celui-ci, sera, dans certains cas, douleur pour celui-là.

*

L'étonnante variété du langage humain compte, au nombre de ses causes principales, cette diversité d'impressions, de sentiments et de sensations de chacune des races qui constituent la grande famille humaine.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA PARENTÉ DES LANGUES

—

CHAPITRE I. — *Caractères fondamentaux de chaque langue.*

Deux mille langues, au minimum, se parlent sur le globe. Le fond de chacune est-il même?

On voudrait prouver ici que, (sauf de rares exceptions?), toutes ont des caractères fondamentaux vraiment communs, et que, par suite, toutes les langues sont sœurs. — Laissons provisoirement de côté ceux qui les parlent.

Mais ces caractères essentiels, fondamentaux, sur lesquels une étude de ce genre puisse être rationnellement basée, quels sont-ils? Les trouvera-t-on dans les mots-racines des langues? Qui ne sait que ces racines ont éprouvé souvent de prodigieuses métamorphoses? Qui ne sait que les peuples, sous l'influence de leurs migrations, etc., ont subi dans l'organe vocal les révolutions les plus complètes, etc.? Donc, si l'étude des mots-racines n'est pas à dédaigner, ce n'est pas

toutefois à cette étude qu'il faut spécialement s'attacher. Les mots sont bien, comme l'a dit Klaproth, *l'étoffe* du langage; rien de plus exact; mais c'est une étoffe que le frottement des siècles et des hommes a parfois singulièrement usée. — Il faut donc porter ses recherches d'un autre côté.

Si l'on ouvre une grammaire latine au chapitre des déclinaisons, on lit ceci :

2e DÉCLINAISON.

Nom.	*Dominus.*
Gén.	*Domini.*
Dat.	*Domino.*
Acc.	*Dominum.*
Voc.	*ô Domine.*
Abl.	*Domino.*

Une grammaire française, ouverte au chapitre correspondant, donne la traduction de ce mot dans les termes suivants :

Nom.	*Le maître* (ou *le seigneur*).
Gén.	*Du maître.*
Dat.	*Au maître.*
Acc.	*Le maître.*
Voc.	*O maître.*
Abl.	*Du maître.*

Au premier coup-d'œil, la différence entre ces deux déclinaisons, latine et française, paraît énorme. Dans la première, on ne remarque qu'un seul mot : *Dominus;* dans la seconde,

on en voit deux : *le maître*. Dans celle-ci, on voit un article, *le*, précéder le substantif ; dans celle-là au contraire, on n'en distingue aucun vestige. De là, cette conclusion, généralement acceptée, que le latin n'a pas d'article (non plus que le sanscrit dont il dérive, non plus que le russe, etc.), et qu'au contraire le français (comme aussi le portugais, l'espagnol, l'italien, l'anglais, l'allemand, le hollandais, etc.) est une langue possédant l'article.

Cette conclusion est-elle parfaitement exacte? De ce que, en latin, le substantif a des désinences casuelles (*us, i, o,* etc.), au lieu d'être, comme en français, en anglais, etc., précédé de prépositions et d'articles (*le, — du* ou *de le ; the, — of the*), faut-il admettre qu'en latin l'article est chose inconnue? On ne peut résoudre cette question qu'en se rendant nettement compte de la valeur et du rôle des désinences latines (*us, i, o,* etc.)

Il existe une langue, en partie dérivée, comme la plupart des langues de l'Europe occidentale et méridionale, de la langue latine ; c'est le valaque. Or, la déclinaison valaque est telle :

Nom.	*Domnu-l'.*	(m. à m. *maître-le*).
Gén.	*à Domnu-lui.*	(m. à m. *de maître-le*).
Dat.	*Domnu-lui.*	(m. à m. *maître-à le*).
Acc.	*pre Domnu-l'.*	(m. à m. *sur maître-le*).
Voc.	*o Domne,* ou *Domne-le.*	(*ô maître-le*).
Abl.	*dela Domnu-l'* (1).	(m. à m. *de maître-le*).

(1) La préposition *dela* régit l'ablatif ; elle équivaut à la préposition latine

Cette déclinaison valaque éclaire d'une vive lumière la déclinaison latine (et par suite les déclinaisons sanscrite, grecque, russe, etc). On va essayer de le démontrer.

D'abord, analysons le mot *Domnu-l'* dans quelques-uns de ses cas. Ce mot se décompose ainsi dans son nominatif :

1° *Dom* (de *domus*, maison), racine du mot ; 2° *nu*, préposition ; 3° *l'* (pour *lu*), article. — Il résulte de là que la signification de ce mot est : *maison-sur-le*, ou *le-sur-maison*, c'est-à-dire *celui qui* (règne) *sur la maison*, ou *le maître*.

Le génitif *a domnu-lui* se décompose à son tour en :

1° *a*, préposition ; 2° *dom*, racine ; 3° *nu*, préposition ; 4° *lui*, génitif de l'article *lu*, (ou par abréviation euphonique *l'*), lequel génitif est amené, non par la préposition *a* qui précède le substantif, mais par une seconde préposition qui fait corps avec le génitif-article *lui*. Les mots *a domnu-lui* signifient donc :

De maison-sur-le (1), ou *de le-sur-maison*, c'est-à-dire *de celui qui* (règne) *sur la maison*, ou *du maître*.

à ou *ab*. — La préposition *pre* régit l'accusatif ; c'est le *super* et *suprà* latin (et non *per*). — La préposition *a* du génitif ne paraît pas avoir d'équivalent latin bien caractérisé (car *ad* régit l'accusatif); mais on en trouve l'équivalent dans le français populaire : *le livre* A *Pierre*, pour *le livre* DE *Pierre*.

(1) Plus littéralement : *De maison-sur-de-le*. — Le génitif-article *lui*, est motivé par la préposition *a*, suivant les grammairiens valaques ; mais l'erreur est grande. Il est motivé par la préposition comprise dans *lui*, génitif de *l'* ou *lu*. — On donnera ailleurs le mot de cette bizarrerie qui, du reste, se rencontre partout, mais qui s'explique à merveille par les langues algonquines et autres. — Le latin, n'ayant pas son substantif précédé d'une préposition, est plus logique que le valaque ; la préposition latine est simplement comprise dans ses terminaisons casuelles (gén., dat., et abl.) ; elle y est sous-

Revenons maintenant à la déclinaison latine et analysons à son tour le mot latin *Dominus*. Qu'y a-t-il dans ce nominatif? 1° une racine *Dom;* 2° une préposition *in;* 3° enfin, un article *us*.

En rapprochant les uns des autres les éléments constitutifs du nominatif latin, on obtient les résultats suivants :

Dom	(latin).	=	*Dom*	(valaque).
In	(id.)	=	*Nu*	(id.)
Us	(id.)	=	*Lu*	(id.)

Le génitif *Domini,* analysé, donne : 1° la racine *Dom ;* 2° la préposition *in;* 3° l'article (avec préposition sous-entendue ou contractée) *i,* lequel, sous l'influence de la préposition qu'il contient, est au génitif. Par suite :

Dom	(latin).	=	*Dom*	(valaque).
In	(id.)	=	*Nu*	(id.)
I	(id.)	=	*Lui* (1)	(id.)

Conclusions :

1° La langue latine possède l'article *us ;* les articles *l', lu* et *ul* de la langue valaque n'en sont que la traduction ; 2° cet article *us* se place après le substantif, conformément à ce qui se passe dans le valaque, mais contrairement (jusqu'à un certain point, pourtant) à ce qui a lieu dans les autres langues

entendue, on plutôt *contractée*. Notre génitif *du* pour *de le* en peut donner une idée.

(1) La préposition *a* du valaque est superflue *(Voir la note précédente).*

néo-latines ; 3° dans la déclinaison, les langues latine et valaque diffèrent sur un point : aux génitif, accusatif et ablatif, le valaque fait précéder son substantif d'une préposition ; ce que ne fait pas le latin (avec raison).

Outre l'article *us*, la langue latine possède les articles *a*, *or*, *er*, *es*, etc., qui se déclinent ainsi :

Nom.	a.		er (1).	or.
Gén.	œ	(*a* + *i*)	er-i.	or-is.
Dat.	œ	(*a* + *i*).	er-o.	or-i.
Acc.	am	(*a* + *im*).	er-um.	or-em.
Abl.	â	(*a* + *â* ou *ab*).	er-o.	or-e.

L'existence de l'article, dans la langue latine, est donc hors de doute. Elle ne l'est pas moins dans les langues française, espagnole, etc. Cependant, comme on ne se rend pas toujours suffisamment compte de la déclinaison française, comme on est souvent porté à ne lui attribuer que l'article pré-nominal, il importe de s'arrêter un instant sur cette déclinaison. On verra que l'article post-nominal se trouve aussi dans la déclinaison française (comme, au reste, dans toutes les déclinaisons des langues indo-européennes, y compris le grec ancien et moderne).

Déclinons le mot français *Homme* (lat. *Homo;* ital. *Uomo*, etc.).

(1) L'allemand a les pronoms *der* et *er*. — On essaiera d'expliquer ailleurs ces *rencontres*.

Nom.	L'homme.
Gén.	De l'homme.
Dat.	A l'homme.
Acc.	L'homme.
Abl.	De l'homme.

Le nominatif de ce mot se compose 1° de l'article *l'* ou *le;* 2° de la racine *hom* ou *om;* 3° de la lettre *m,* préposition contractée; 4° de la lettre *e* qui représente un article. — Comme la racine *hom* n'est autre que celle du mot latin *Hom-o,* lequel n'est lui-même que le mot latin *Hum-us* (*Houm-ous,* terre-le), il s'ensuit que le nominatif français *l'Homme* signifie littéralement : *le Terre-de-le,* c'est-à-dire *le* (né) *de la-Terre.* Le substantif est donc, ici, à la fois précédé et suivi d'un article. L'un des deux est certainement inutile (1).

Même bizarrerie dans le grec ancien (et le moderne). Qu'on analyse le nominatif : *hé gunê,* et le génitif : *tês gunaikos.*

Dans le nominatif, *hé gunê,* on a :

1° L'article féminin *hé;* 2° la racine *gu;* 3° une préposition, représentée, (abrégée comme dans les langues algonquines), par une seule lettre *n;* 4° enfin, un second article féminin *é*

(1) Quelle que soit notre conviction sur ce point, nous ne demanderons jamais une réforme (qui, d'ailleurs, ne nous serait pas accordée). Supprimer les articles post-nominaux de la langue française, ce serait l'anéantissement de notre prosodie, qui dans ces articles puise les rimes féminines auxquelles se bercent si mollement nos oreilles; ce serait la mise à mort de nos poëtes classiques, de nos quelques grands poëtes contemporains, qu'il deviendrait impossible de comprendre et dont les beaux vers ne chatouilleraient pas plus nos organes que.... cette vile prose. *Est modus in rebus.*

(dont l'aspiration *h* a été enlevée par contraction euphonique).

Ainsi, le nominatif du grec *hé gunê* (*hé gu-n-é*) signifie littéralement *la terre-de-la*, c'est-à-dire *la* (née) *de la terre*, ou *la femme* (1).

Le génitif *tês gunaikos* n'est pas moins compliqué. On le décompose ainsi : 1° l'article *tês*, qui renferme une préposition abrégée *t* et l'article *hé*, au génitif, à cause de la préposition ; 2° la racine *gu*; 3° la lettre *n*, autre préposition abrégée ; 4° la préposition *aik* (pour *ek* ou *ex*) ; 5° enfin, le pronom relatif *os*, lequel est employé ici démonstrativement et mis au masculin (2). Ainsi, le génitif *tês-gu-n-aik-os* signifie littéralement : *de la terre-de-de-le*, ou *de la* (née) *de la terre*, c'est-à-dire *de la femme*.

De ce qui précède, quelle conclusion tirer? Une seule, ce semble. C'est que L'ARTICLE paraît être le caractère essentiel, fondamental, d'une langue, ou du moins l'un de ses caractères essentiels; partant, si ce caractère se rencontre dans toutes les langues, c'est que toutes les langues ont un point de départ commun, une origine même. L'identité de

(1) *Gu* vient de *gu-a*, ou plutôt de *gê* (gê = gu-ê); ou mieux du sanscrit *gô*, terre. — Peut-être ferait-on sagement de remonter plus haut encore. Car il est probable que le sanscrit lui-même tenait ce mot-racine d'une autre langue plus vieille que lui, laquelle, à son tour.... Mais la vérification du fait mènerait fort loin....

(2) Ces faits sont bizarres, mais ils ne sont pas singuliers. On les rencontre dans toutes les langues existantes.— Cependant, nous pensons qu'ici on pourrait expliquer autrement la terminaison *os* et dire qu'elle est un débris du vieux génitif grec *hoi-os*, (en ion., *hoi-o*; en latin *huj-us* ou *houi-ous*). Cette explication, plus simple et plus régulière, nous paraît préférable.

l'esprit humain, dans tous les temps et dans tous les lieux, c'est-à-dire dans toute l'étendue de sa sphère d'action, sera dès lors prise sur le fait.

Mais, si l'article est un élément si important dans les langues, il faut savoir quelle est à lui-même son origine. D'où le chapitre suivant.

Chapitre II. — *Origine de l'article* (1).

Quiconque s'est procuré le plaisir d'étudier les faits et gestes des tout petits enfants, a constaté ceci : D'abord l'enfant ne désigne les objets que par leur nom générique, sans rien spécifier. Ainsi, pour désigner *une* pomme, comme pour désigner *cent* pommes, l'enfant n'emploie qu'un mot : *pomme*. Seulement, lorsqu'il veut spécialement parler d'une pomme (la plus grosse, d'ordinaire), il tient, en prononçant le nom, sa petite main tendue vers la pomme. Ce geste équivaut, dans sa petite idée, au plus expressif des pronoms démonstratifs. Et l'enfant n'a pas tort; personne ne prendra le change. — Veut-il désigner cent pommes? ses mains s'agitent, tout son petit corps entre en mouvement, et sa langue répète incessamment : Pomme! Pomme! etc., singulier qui, répété comme il l'est, vaut certainement le pluriel des Malais (2).

Mais les années accourent en hâte; l'enfant, qui n'avait que deux ans hier, en a quatre aujourd'hui. Le voilà gram-

(1) Non pas, très-probablement, dans *la langue primitive*, ni dans celles qui l'ont immédiatement suivie; mais dans un nombre indéterminable de langues dérivées de celles-ci.

(2) *Radja*, roi; *Radja-Radja*, roi-roi (rois).

mairien. Il vous demande « *cette* pomme » qu'il a choisie parmi « *ces* pommes. » Il est à cheval sur les pronoms démonstratifs ! Pauvre enfant !....

Pourquoi le pronom démonstratif est-il la première complication que les peuples, ainsi que les enfants, ont introduite en leurs langues ?

Naturellement, on rapporte tout à soi ; naturellement, on est égoïste, même lorsqu'on ne veut pas l'être. Il semblerait, par conséquent, que le pronom personnel — *Aham, ego, io, I, ich, moi,* etc. — dût avoir été le premier mot (après le mot-racine) articulé par chaque peuple comme par chaque individu. Mais non. L'amour de soi est tel ; chacun se figure si bien qu'il est *tout,* que d'abord il ne songe pas à s'affirmer au-dehors ; son *moi* n'a pas, à son estime, besoin de démonstration. Arrêtez-vous près de ce berceau ; un enfant crie de toutes ses forces (il en est noir, dit la nourrice). Quel est le but de ces cris ? De rappeler qu'*il* est là ? Oui, sans doute, mais implicitement. Son but est, avant tout, de faire qu'on approche de ses lèvres *ce* sein dont il a besoin et dont l'aumône lui est due. — Si l'homme est souverainement égoïste, il est souverainement faible (c'est sa faiblesse qui a engendré son égoïsme). A raison de cette faiblesse, ce qu'il comprend d'abord, c'est la nécessité d'étayer sa faiblesse sur les choses extérieures, de se les assimiler, de s'identifier à elles et de les identifier à lui. Il doit donc chercher, et d'abord il cherche, en effet, à appeler à lui, *en lui,* ce qui est en dehors de lui. De là le pronom démonstratif, pronom dont la signification est

celle-ci : « *J'ai besoin de* CET *objet; qu'il vienne à moi* ou *donnez-le moi.* »

Or, l'article n'est pas autre chose, au fond, que ce pronom démonstratif. L'article n'est que la détermination plus nette d'un objet placé en-dehors de l'homme et dont l'homme a besoin; n'est-ce pas là, aussi, le caractère du pronom démonstratif? — On a dit d'abord : *Homme;* puis : *Cet homme;* et enfin : *l'homme.*

Pour le prouver, il faut revenir encore une fois à la langue latine, point de départ de la nôtre (1).

En latin, les pronoms démonstratifs sont : *is, ea, id; ille, illa, illud; iste, ista, istud; hic, hæc, hoc,* etc. — *Ille homo* signifie : *cet homme-là.* — Qu'arriva-t-il, au milieu des bouleversements physiques, moraux et intellectuels, dont la France fut jadis le théâtre? Il arriva que la langue latine, parlée dans la France de cette époque (la Gaule), se corrompit (2). Le pronom démonstratif *ille* devint *le;* le substantif *homo* devint *hom* ou simplement *om;* on eut alors *le om,* dont, par euphonie, on fit d'abord *l'om*, puis *l'homme* (en italien : *l'uomo;* en valaque : *omu-l,* etc.).

(1) Nous voulons dire : de notre langue des XVe, XVIe et XVIIe siècles. La langue française antérieure, celle des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, a été plutôt formée par les patois gaulois, germains et latins, que par la langue classique de Cicéron et de Virgile. (Voir 2e partie.)

(2) Il serait plus juste de dire qu'elle ne se corrompit pas. En effet, la langue latine que parlait le peuple, en Gaule, ne pouvait être que celle qui était parlée par les soldats romains, et il est certain que ces soldats ne connaissaient pas mieux les principes de leur langue que nos soldats français ne connaissent les principes de la leur. (Voir 2e partie.)

Remontons plus haut encore; allons jusqu'au sanscrit, d'où *paraît* dériver le latin. Dans cette langue, les pronoms démonstratifs sont : *sas, sá, tad* (l'*iste* du latin); *sya; ésha, id* et *ím* (védiq.), etc. — Or, de quoi se compose le mot sanscrit *djihv-á,* la langue? De deux mots : *djihv* (= *Ligw*), langue, et *á,* la, dernière lettre du pronom démonstratif *sá.* — Le mot latin *lingua* (prononcé probablement *ligwa* ou *langha* dans certaines contrées de l'Italie) n'est que la traduction servile du mot sanscrit.

Ainsi, le pronom démonstratif a donné naisssance à l'article; ainsi, l'article n'est autre chose qu'un pronom démonstratif dont un usage trop répété nous a fait perdre de vue l'importance première... Quelque splendide qu'ait été un habit dans son neuf, on ne le regarde plus dès qu'il a atteint un certain âge. *Senectutem petit fastidium.*

Après avoir créé le pronom démonstratif, on créa le *pronom personnel : aham, tvam, sa; ego, tu, ille; je* ou *moi, tu, il,* etc. On y fut amené par un fait des plus simples. Comme chacun avait besoin des objets placés en dehors de soi, chacun voulut les prendre pour soi, — les accaparer, pour employer l'expression moderne. Il est probable qu'il y eut, en ces temps-là, plus d'une fois mort d'homme pour une châtaigne (1). Le

(1) Peut-être n'y aurait-il pas une très-grande exagération à soutenir que chaque mot nouveau introduit dans le vocabulaire des peuples anciens représente des tortures physiques et morales presque sans nombre. La plupart des mots nouveaux (ou seulement modifiés) durent avoir pour cause des invasions et, par suite, des migrations, c'est-à-dire des centaines d'escarmouches, de combats et même de batailles. — Ce n'est point au prix de ses sueurs

vaincu (lorsqu'il n'avait pas été absolument tué), offensé dans son *moi*, maugréa contre son vainqueur, et le sentiment de sa personnalité lui fit jeter à la face de celui-ci, le pronom personnel : *aham ! ego ! moi !* etc., c'est-à-dire : « MOI *aussi, j'ai besoin de l'objet dont tu me dépouilles, et que tu manges !* » — Voyez ce qui se passe entre enfants de 5 ou 6 ans, entre frères. Vous avez donné un fruit à celui-ci; vous n'en avez pas donné à celui-là. Rébellion de ce dernier. « *Et moi !* » dit-il. Que de choses dans ce *moi* de l'enfant ! Cela veut dire : « Pourquoi lui avoir donné le fruit, plutôt qu'à moi ? Pourquoi, du moins, ne l'avoir pas partagé ? Nos droits ne sont-ils pas égaux ? N'ai-je pas aussi besoin de ce fruit, et dès lors n'y ai-je pas droit ? »

Le *verbe auxiliaire* est issu du pronom personnel comme l'article est issu du pronom démonstratif. Et, en effet, qu'est-ce que le verbe auxiliaire ? C'est le *moi* par excellence, puisque c'est le *moi* voulant, agissant, déterminant. Quand vous dites : *Am-avi, j'ai aimé,* etc., c'est comme si vous disiez : *Moi aimer autrefois.* Ce *moi* tient évidemment l'emploi du verbe auxiliaire dans les langues peu formées, ou plutôt déformées. Ainsi, le nègre, qui prétend parler français, lance des phrases construites de cette sorte : MOI *vouloir hier donner toi coups de bâton;* c'est-à-dire : « J'AI *voulu hier te donner des coups de bâton.* »

que l'humanité va de l'avant; c'est au prix de son sang. Quelle doit donc être la récompense de l'humanité, si cette récompense est proportionnée à son labeur !...

Mais il ne doit pas être traité ici du pronom personnel ni de l'auxiliaire. Les limites de cet *Essai* nous imposent de ne pas sortir de l'article. Rentrons-y.

Chapitre III. — *D'une classification des langues.*

D'après ce qui vient d'être dit, il semblerait qu'une classification des langues fût chose facile et qu'il n'y eût qu'à les répartir en trois classes : 1° langues où le substantif est *suivi* de l'article; 2° langues où il est *précédé* de l'article; 3° langues où il *n'a pas* d'article, ni avant ni après lui.

Au début, il est hautement probable que les langues ne possédaient pas l'article; peut-être même n'eurent-elles pas tout d'abord le pronom démonstratif, point de départ de l'article. L'analogie seule, — mirage souvent trompeur, disait Bacon, — est notre guide dans une telle question. Les langues primitives ont disparu, sans laisser de monuments. On a, dans le chapitre précédent, essayé de s'en passer et l'on a demandé à l'analogie tous les secours qu'elle pouvait fournir, — secours très-insuffisants. La question demeure donc pendante.

Est-ce à dire que les langues, actuellement parlées, ou dont il reste des monuments, puissent se répartir en deux classes? Cette simplification serait désirable, mais elle ne peut avoir lieu. Si, en effet, parmi les langues connues, il n'en est pas où l'article soit absolument absent, il y en a où cet article est, pour ainsi dire, à l'état latent. On le devine,

on le sent; on ne le voit ni ne le touche; il est à la fois imperceptible et insaisissable. Ici, l'article est représenté par une lettre; là, par une transposition de syllabes; ailleurs, par la soustraction d'une voyelle ou d'une consonne; ailleurs, par l'addition au mot-racine d'une particule dont le sens n'est pas certain, etc., etc. Ce sont autant de faits révélant le travail immense qui s'est opéré dans les langues (et ce spectacle a parfois tout le grandiose d'une belle scène alpestre), mais ils enveloppent les questions d'une obscurité souvent insondable. Chère lie pour le poëte, diète pour le grammairien.

Cependant, pour ne pas nous-même ajouter à l'obscurité de la situation, nous établirons de suite quelques grandes divisions, sauf à indiquer, chemin faisant, les exceptions qui empêcheront telle langue de rentrer complètement dans la catégorie où on l'aura placée.

§ 1. *Langues où le substantif ne paraît ni suivi ni précédé de l'article.* — Le malais semble remplir les conditions voulues par cet intitulé. Le malais n'a pas de cas; le rapport d'un objet avec un autre s'y exprime à l'aide de prépositions simples. Dans une phrase, ce rapport est indiqué le plus souvent par la position des mots.

DÉCLINAISON MALAISE.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom.	*Radja*, roi.	*Radja-radja*, roi-roi.
Gén.	*Radja pounia*, roi de.	*Radja-radja pounia*, roi-roi de.
Dat.	*Kapada radja*, à roi.	Etc., etc.

Acc. *Akanradja*, (le) roi.
Voc. *Ya* ou *hei radja*, ô roi.
Abl. *Dari pada radja*, de de roi.

Tantôt, comme on voit, la préposition précède, et tantôt suit le substantif; mais l'article paraît manquer. Cependant, n'est-il pas possible que les Malais, perdant de vue la complexité de leurs substantifs, aient considéré l'article joint au substantif comme ne faisant qu'un avec lui, et que dès lors ils n'aient pas cru devoir tenir compte du premier? Dans le mot *radja*, par exemple, l'*a* final ne serait-il pas un débris d'article, sinon un article entier? Et même la dernière syllabe *ja* ne serait-elle pas tout cet article (1)?

Quoi qu'il en soit, le malais est la seule langue que nous puissions placer dans cette catégorie, à titre de spécimen. L'esquimau, pourtant, y rentre par certains points; mais, après examen, on a cru devoir le transporter dans la troisième catégorie, quoiqu'il n'y rentre encore qu'imparfaitement (2).

§ 2. *Langues où le substantif est précédé d'une préposition*

(1) Le principe, énoncé précédemment, et en vertu duquel : « toute langue qui a le pronom démonstratif a l'article » est-il en défaut dans l'espèce? Les pronoms démonstratifs *itou, ini, itoula, inila, ini-djouga, itou-djouga*, etc., sont-ils bien difficiles à découvrir dans le mot *radja*? Ce mot ne peut-il pas se décomposer ainsi : *ra-d-ja (ra*, mot-racine; *d*, préposition abrégée; *ja*, article venant de *ini* ou *itou-djouga)*?

(2) Cet embarras qu'on éprouve dans le classement des langues montre assez combien elles ont de points de contact, et combien il est difficile de distinguer ce qui réellement les différencie.

(*d'une particule quelconque*), *et suivi d'un article, — et vice versâ.* — En tête de cette catégorie, on placera *le Chinois vulgaire* ou *Kouan-hoa.* Ce n'est pas qu'il remplisse toutes les conditions du programme. Par exemple, est-ce un article qui, dans sa déclinaison, précède le substantif? Est-ce une préposition? Est-ce un article aussi qui suit le substantif, ou bien est-ce une préposition? Il serait téméraire d'affirmer l'un, il ne le serait pas moins d'affirmer l'autre. Ici, l'étude du pronom démonstratif chinois (*tche-ko,* celui-ci; *na-ko,* celui-là), n'élucide rien. Entre ces pronoms et les particules casuelles *ti, ki, pa, pi* (1), le rapport, s'il existe, est certainement imperceptible (2). — Cependant, le chinois a dû être placé en ce lieu, parce qu'on voit, dans cette langue, que l'article a été créé après le pronom démonstratif (celui-ci existe dans le chinois, et celui-là pas encore), et que, d'un autre côté, le chinois est comme une transition entre les langues antérieures, aujourd'hui perdues, et quelques-unes des langues dont on va parler.

2° *Le Persan* se rapproche du chinois par son ablatif où la particule *az* précède le substantif (3); mais il s'en éloigne et

(1) *Pi, ki* sont des prépositions. Mais *pa* et *ti?*

(2) Néanmoins, comme il s'agit ici d'une langue faite pour et par *le peuple,* il est douteux que les particules n'aient pas eu primitivement une signification *généralement* admise, et, par conséquent, basée sur quelque pronom ou quelque autre partie du discours, bien connue de tous (Les Chinois ne sont pas, il nous semble, une nation aussi excentrique qu'on se plaît à le répéter). — Nous demandons humblement à nos savants sinologues, MM. Julien et Bazin, la permission de leur soumettre cet intéressant problème.

(3) Cette particule *az* est l'un des pronoms démonstratifs du hongrois et se

se rapproche du sanscrit par ses désinences casuelles, qu'il emprunte aux pronoms démonstratifs (persans) *în*, celui-ci, et *ân*, celui-là.

DÉCLINAISON PERSANE.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	*Gul*,	rose.	*Gul-hâ*,	roses-les.
Gén.	*Gul*,	rose (de).	*Gul-hâ*,	roses (de) les.
Dat.	*Gul-ra*,	rose (à) la.	*Gul-hâ-ra*,	roses les à.
Acc.	*Gul-ra*,	rose la.	*Gul-hâ-ra*,	roses les (à ?)
Voc.	*aï Gul*,	ô rose.	*aï Gul-hâ*,	ô roses-les.
Abl.	*az Gul*,	de rose.	*az Gul-hâ*,	de roses-les.

Voici, maintenant, les pronoms démonstratifs persans.

Sing. Nom. (*a*) *în;* Obl. (*a*) *înrâ;* — Plur. Nom (*a*) *înân* ou (*a*) *înhâ;* Obl. (*a*) *înanra* ou (*a*) *înhârâ*.

Sing. Nom. *ân;* Obl. *ân-râ*. — Plur. Nom. *ânân* ou *ânhâ;* Obl. *ânân-râ* ou *ânhâ-râ*.

Il est aisé de voir que les désinences des substantifs persans sont ces pronoms mêmes, et doivent être dès lors considérés comme de vrais articles.

3° *L'Arménien*. — Hormis son nominatif (cas direct ou primitif), ses cas indirects ou obliques, au nombre de neuf, se forment, ici par l'addition de quelques lettres après le nominatif, là par l'emploi d'un article qu'on place avant le no-

place, en cette langue, devant tous les substantifs, à tous leurs cas, au singulier comme au pluriel, avec les *mots durs* comme avec les *mots doux*.

minatif, ailleurs par les deux moyens simultanément. L'article ne varie ni au singulier ni au pluriel ; c'est une particule analogue à celles du chinois et du hongrois.

4° *Le Hongrois.* — Un seul article : *az,* le, la, les. C'est aussi le pronom démonstratif *az,* ce. — Ce pronom démonstratif *az* et l'autre pronom, *emez,* ceci, constituent, — pour ainsi dire, en se démembrant, — les divers cas des substantifs.

Ainsi :

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	*Az ora,*	l'horloge.	*Az orak,*	les horloges.
Gén.	*Az ora-nak,*	l'horloge (de) la.	*Az orak-nak,*	les horloges (de) les
Dat.	*Az ora-nak* (1),	—	*Az orak-nak,*	—
Acc.	*Az ora-t,*	l'horloge (sur?).	*Az orak-at,*	les horloges (sur?).
Abl.	*Az ora-tol,*	l'horloge (de) la.	*Az orak-tol,*	les horloges (de) les

Voir la déclinaison du pronom *az* :

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	*Az,*	ce.	*Azok,*	ces.
Gén.	*Annak,*	ce de.	*Azoknak,*	ces de.
Dat.	*Annak,*	—	*Azoknak,*	—
Acc.	*Azt,*	ce (sur?).	*Azokat,*	ces (sur?)
Abl.	*Attol,*	ce de.	*Azoktol,*	ces de.

On emploie les désinences du pronom *emez* pour la décli-

(1) En persan, le datif et l'accusatif sont semblables ; en hongrois, c'est le génitif et le datif. — Tous les *o* doivent porter un accent aigu, dans *ora,* ainsi que les *a,* sauf au nominatif singulier. L'*o* de la terminaison *tol* de l'ablatif pluriel, en doit aussi recevoir un.

naison des *mots doux,* et les terminaisons *nak* et *at* sont, par suite, transformés en *nek* et *et.*

Ainsi, en hongrois comme en persan, etc., le pronom démonstratif est surpris en flagrant délit d'immixtion dans les fonctions de l'article.... Mais n'est-ce point un reproche qu'il pourrait plus justement faire à celui-ci? L'article, en effet, n'est autre chose qu'un usurpateur ; s'il s'appuie sur le droit populaire, l'autre a pour base le droit divin. Lequel des deux compétiteurs demeurera finalement maître de la place?... Ni l'un ni l'autre peut-être. Depuis des siècles, ils vivent côte-à-côte, non sans froissements à la vérité, mais sans grand dommage pour eux ni pour autrui. Qu'ils persévèrent! Que mettrait-on à leur place? (1).

5° *Le Valaque.* — On sera surpris de rencontrer le valaque (langue latine) dans cette catégorie. Il est de fait qu'il n'y rentre guère que par sa préposition pré-nominale, préposition séparée de l'article par le substantif, ce qui n'a pas lieu dans les autres langues latines. — La position occupée par la préposition, en valaque, soulève une question délicate : le valaque n'aurait-il pas subi, dans sa déclinaison, quelque influence

(1) Avant de quitter le paragraphe relatif à la langue hongroise, on doit dire qu'entre cette langue, celle des Lapons et celle des Esquimaux, il y a de nombreux rapports La langue hongroise semble être la langue des Esquimaux perfectionnée. Aussi ne doit-on pas mettre en doute que les Hongrois soient originaires du nord de l'Asie — La parenté des Hongrois avec les Chinois serait plus difficile à établir, mais non impossible. Les Chinois ont eu aussi leurs migrations; les *Othomi* du Mexique parlent une langue analogue, remarquable par son monosyllabisme, ses flexions *parlées*, etc.

hongroise? Ou bien serait-ce l'indice d'un retour spontané du valaque vers la langue *anté-latine* dont il serait descendu parallèlement au latin, son auteur direct *apparent?* Il en est des langues comme des hommes. A un moment donné, elles remontent vers leur source, se décomposent, se recomposent, et redeviennent plus ou moins jeunes. L'homme de 45 ans qui tombe malade, reprend toujours, avec la santé recouvrée, quelques-uns des goûts de sa première jeunesse ; au contraire, il en perd quelques-uns de son âge mûr.

6° *Le Wolof.* — Cette langue africaine compte autant de déclinaisons que d'articles ; elle en a sept. Ils *suivent* le substantif et sont formés, comme dans la grande majorité des langues, (sinon dans toutes), par les pronoms démonstratifs.

DÉCLINAISON WOLOFE.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	*Baye ba,*	père le.	*Baye ya,*	pères les.
Gén.	*ou Baye ba,*	de père le.	*ou Baye ya,*	de pères les.
Dat.	*thia Baye ba,*	à père le.	*thia Baye ya,*	à pères les.
Acc.	*Baye ba,*	père le.	*Baye ya,*	pères les.
Voc.	*ah Baye,*	ô père.	*ah Baye ya,*	ô pères les.
Abl.	*Baye ba* (1),	père (de) le.	*Baye ya,*	pères (de) les.

(1) Les nominatif, accusatif et ablatif sont semblables, sauf ce dernier cas, lorsqu'on y attache le sens de retour. On fait alors précéder le substantif de la préposition *thy.* — Jamais nous avons entendu parler le Wolof, mais il nous semble que ces différents cas doivent être rendus par des sons différents. Il y aurait dans le Wolof, comme dans l'Othomi, des flexions *parlées.* Voyez, au reste, ce que dit Livingstone du dialecte des Bamapélas, Afrique centrale. (*Explorations,* p. 131).

Les sept articles du wolof sont : *ba, dhia, gua, la, ma, sa, va.* — Ses pronoms démonstratifs correspondants sont : *biley, dhiley, guiley, liley, miley, siley, viley,* qui tous signifient *celui-ci, celle-ci.* — L'article *ya* (pluriel) vient de *yaley,* ceux-là, celles-là (1).

7° *Langues de l'Afrique australe.* — Nous n'en connaissons que ce qu'en dit l'intrépide Dr Livingstone; nous renvoyons à son intéressant ouvrage : *Exploration dans l'intérieur de l'Afrique australe,* Paris, 1859 (p. 378 et 654). — Cependant, nous extrairons le passage suivant : « Les Bamapélas ont introduit dans leur dialecte un *claquement particulier* qui, joint à la répétition fréquente du son *gn,* paraît avoir pour but d'empêcher les autres peuplades de les comprendre. » (p. 131). — Les conséquences de ce fait seront tirées ailleurs (2).

8° *Langues algonquines* (chippéway, lenâpé, mahican, bénaqui, massachusetts, narragansett, etc.). — Ces dialectes possèdent, en général, l'article : *mo, me, m',* ou simplement *m* préfixe. Cet article n'est autre que le démonstratif abrégé *monko,* ceci, cela. (V. le *Système grammatical des langues* de

(1) Dans la langue de ces nègres, il y a évidemment des traces d'une ancienne civilisation qui, en ce moment, expire sous la zone torride.... comme tant d'autres avant, comme tant d'autres après !

(2) Ceci nous remet en mémoire un autre fait (bien vieux déjà, hélas!) Au collége, pour intriguer nos maîtres d'étude, nous avions intercalé dans chaque mot de la langue des lettres parasites; ces lettres, jointes à la répétition de certaines lettres du mot émis, rendaient nos phrases intelligibles pour les seuls initiés. En voici un échantillon : « *Je*jine *veux*vineux *man*minan*ger*giner. » Gaminerie sans importance. Il est probable que les Bamapélas ont eu des motifs autrement sérieux pour y recourir.

quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord, par Et. du Ponceau; Paris, 1838).

9° *L'arabe régulier* et *l'hébreu*. — Ces deux branches de la famille sémitique (ou syro-arabe), nous paraissent encore appartenir à cette classe (avec de fortes nuances, toutefois). — Dans l'arabe régulier, les désinences des trois cas (nominat., génit., accusat.), tant au singulier qu'au pluriel sont identiques; leur mode d'expression écrite diffère seul. Mais quelle est la valeur intrinsèque et la signification foncière de ces désinences? Ici, non plus qu'en chinois, le pronom démonstratif n'élucide rien. — Il faut admettre que, dans l'origine, ces terminaisons représentèrent quelque pronom, aujourd'hui perdu (du moins ne le connaissons-nous pas). Dans cette hypothèse, la déclinaisou arabe se rapprocherait de celle du sanscrit, du latin, etc.

L'hébreu n'a pas de désinences casuelles, sauf une faible apparence pour le génitif; encore n'est-ce pas une désinence proprement dite. L'accusatif prend la particule *et*. Les autres cas s'expriment par des lettres préfixes, lesquelles sont tantôt des prépositions et tantôt (chose à remarquer) des *pronoms* (1).

§ 3. *Langues où le substantif est suivi de l'article* (*et aussi*, le plus souvent, *de la préposition*).

1° *Le Tibétain*. — L'importance de cette langue nous paraît

(1) Nous nous réservons de parler ailleurs de *l'article* arabe et hébraïque, dont l'origine est *relativement* contemporaine, mais non sans portée. — On comprendra que, cet *Essai* n'étant qu'une espèce d'introduction, nous soyons obligés d'abréger.

grande. C'est, à notre avis, l'une des langues de transition entre le chinois et le sanscrit (qui, toutefois, a d'autres origines en outre). Le grand nombre de mots communs au chinois et au tibétain, l'accord existant parfois entre la syntaxe des deux langues, comme l'a fait remarquer le regrettable Abel-Rémusat, établissent suffisamment le lien qui unit le tibétain au chinois. Mais, d'un autre côté, la déclinaison tibétaine et la déclinaison sanscrite ne sont pas sans un certain rapport (1).

DÉCLINAISON TIBÉTAINE.

SINGULIER.

Nom.	*Sangs rgyas* (2),	Bouddha.
Instr.	*Sangs rgyas kyis*,	Bouddha par.
Gén.	*Sangs rgyas kyi*,	Bouddha de.
Dat.	*Sangs rgyas la*,	Bouddha à.
Acc.	*Sangs rgyas*,	Bouddha.
Voc.	*Kye sangs rgyas*,	ô Bouddha.
Loc.	*Sangs rgyas na*,	Bouddha en.
Abl.	*Sangs rgyas nas*,	Bouddha de.

(1) Doit-on rattacher ce rapport à l'arrivée, vers le VIe siècle, des prêtres hindous (bouddhistes) au Thibet? Non. Les premiers livres tibétains sont des traductions d'œuvres religieuses, faites par les bouddhistes refugiés, cela est vrai; mais n'est-il pas évident que, s'ils ont dû introduire dans la langue tibétaine un certain nombre de mots sanscrits, ils ne l'ont fait que lorsqu'ils n'avaient pas d'équivalents en tibétain? — Quant aux déclinaisons, il est de toute probabilité qu'ils ne purent les introduire; sinon, ils n'auraient pas été compris des tibétains, et leurs traductions eussent manqué leur but.

(2) Peut-être cette terminaison *as* n'est-elle que le pronom sanscrit *sas*, et, comme ce pronom tiendrait alors lieu d'article, il faudrait traduire *Bouddha le*, c'est-à-dire le Bouddha.

PLURIEL.

Nom.	*Sangs rgyas rnams,*	Bouddha les.
Instr.	*Sangs rgyas rnams kyis,*	Bouddha les par.
Gén.	*Sangs rgyas rnams kyi,*	Bouddha les de.
Dat.	*Sangs rgyas rnams la,*	Boudda les à.
Acc.	*Sangs rgyas rnams,*	Bouddha les.
Voc.	*Kye sangs rgyas rnams,*	ô Bouddha les.
Loc.	*Sangs rgyas rnams na,*	Bouddha les en.
Abl.	*Sangs rgyas rnams nas,*	Bouddha les de.

Au lieu d'employer le pronom même, pour former les désinences casuelles de sa déclinaison, le tibétain ne paraît avoir pris que les prépositions jointes au pronom, et les a simplement ajoutées au substantif. Ainsi, l'instrumental du pronom démonstratif *hdi* (ce) étant *hdis* ou *hdi yis* (*yis* pour *kyis*, à cause de la voyelle qui précède), la préposition *kyis* a seule été transportée après le substantif et le pronom même, *hdi*, a été sous-entendu.

Il est à remarquer aussi qu'en tibétain le pronom et la préposition peuvent se fondre et ne former qu'un seul mot; ainsi *hdis* pour *hdi yis*, etc. Ceci indiquerait, jusqu'à un certain point, comment les Tibétains ont été amenés à employer la préposition au détriment du pronom, dans leurs déclinaisons. La préposition aura probablement été considérée par eux comme *la moitié* du pronom, et, dans les langues, le pronom s'ajoutant rarement entier au substantif pour tenir l'emploi d'article, les Tibétains se seront tout simplement

servi de la partie désinentielle du pronom, partie qui, frappant le plus l'oreille, leur semblait principale, *essentielle.* C'est l'histoire du chien de la fable. — Les nominatif et accusatif pluriels du pronom démonstratif, *hdi rnams,* viennent encore à l'appui de cette explication. Les mots, au fond, n'en sont qu'un; ils équivalent à notre démonstratif *ces,* qui se décompose en *ce* et *es* = *ce les* ou *les ce.* Dans *ces,* on a bien évidemment pour désinence *es* = *les.* Cette désinence *es* équivaut au *rnams* tibétain qui, comme elle, fournit aux substantifs élevés au pluriel, leur marque distinctive.

Il y a donc en tibétain sinon une déclinaison parfaite, du moins un embryon de déclinaison régulière, précurseur de la déclinaison parfaite.

2° *Le sanscrit.* — Si maintenant on rapproche la déclinaison sanscrite de la déclinaison tibétaine, on saisira de suite leurs rapports et leurs différences. — On peut dire que les deux déclinaisons suivent la même route, mais d'un pas inégal.

SINGULIER.

Nom.	*Sû-n-us* (1),	fils le.
Voc.	*Sû-n-ô,*	fils ô.
Acc.	*Sû-n-um,*	fils le.
Instr.	*Sû-n-un-à,*	fils avec le.
Dat.	*Sû-n-avé,*	fils à le.

(1) Quoique plusieurs langues modernes aient la racine *sun* en un mot, nous croyons qu'il faut la diviser ainsi : *su-n.* Pour nous, le mot *sû-n us* signifie : *sein-de-le* ou *le* (né,sorti) *du sein,* c'est-à-dire *fils.* A l'instrumental *su-n-un-à,* on a : *sein-de-avec-le* ou *avec le* (né) *du sein,* c'est-à-dire *avec le fils,* etc.

Ab., Gén.	*Sû-n-ôs,*	fils de le.
Loc.	*Su-n-ôu,*	fils en le.

PLURIEL.

Nom.	*Sû-n-avas,*	fils-les.
Voc.	*Id.*	—
Acc.	*Sû-n-ûn,*	fils-les.
Instr.	*Sû-n-ubh-is,*	fils-avec-les.
D., Abl.	*Sû-n-ubh-yas,*	fils de les.
Gén.	*Sû-n-ûnâm,*	fils de les.
Loc.	*Su-n-uch-u,*	fils en les.

3° *Le latin.*

4° *Le russe.*

5° *Le basque.* — C'est une langue *polaire* perfectionnée. Elle a dû traverser le sanscrit, sur la déclinaison duquel elle a peut-être modelé en partie sa déclinaison. — La langue des Esquimaux, des Hongrois, des Basques, etc., a certains traits communs qui, mieux étudiés, devront jeter quelque lumière sur l'histoire des migrations.

6° *La langue des Esquimaux* appartient, il nous semble, à cette classe. Soit le mot *nuna,* terre. Comme ce mot fait au génitif *nun-m-a,* il est probable que, dans le nominatif *nun-a,* l'*a* final tient réellement l'emploi d'article. Au duel, on dit *nun-eik,* et au pluriel *nun-eit,* ce qui confirme notre opinion, l'*a* du nominatif se trouvant fondu dans la première syllabe de l'article élevé au duel et au pluriel. — En outre, le démonstratif est *unna* ou *u-na,*

§ 4. *Langues où le substantif est précédé d'un article et suivi d'un second article* (1).

1° *Le grec ancien.*	Nom.	*hê gu-n-ê* (2),	la femme-la.
	Gén.	*tês gu-n-aik-os,*	de la femme-la.
2° *Le grec moderne.*	Nom.	*hê eid-ês-is,*	la nouvelle-la.
	Gén.	*tês eid-ês-eôs,*	de la nouvelle-la.
3° *Le portugais.*	Nom.	*o pain-el,*	le tableau-le.
	Gén.	*do pain-el,*	de le tableau-le.
4° *L'anglais.*	Nom.	*the wo-ma-n,*	le femelle-homme-le.
	Gén.	*of the wo-ma-n,*	de le femelle-homme le
5° *L'espagnol.*	Nom.	*el pad-re* (3),	le père-le.
	Gén.	*del pad-re,*	de le père-le.
6° *L'italien.*	Nom.	*la suo-ra* (3),	la sœur-la.
	Gén.	*della suo-ra,*	dela sœur-la.

(1) Ou plus exactement : Langues où le substantif est, aux génitif, datif, accusatif et ablatif, *précédé* d'une préposition contractée et d'un article, et *suivi* d'un 2e article (et parfois d'une 2e préposition contractée, simultanément). — Le grec a sa préposition pré-nominale comprise dans son article *tês* (t-ex-ês), comme le français dans *du* (*de le,* primitivement *do-ou*), comme le portugais dans *do* (*de o*), etc.; mais le grec a, de plus, une 2e préposition post-nominale : *gu-n-aik-os* (terre-de-de-*le*), *keph-al-ês* (*haut* ou *chef-de-de la*). — Il est évident que chaque peuple a fini par ne plus distinguer, dans ses vocables, l'accessoire du principal, et alors, de l'un comme de l'autre, il n'a plus fait qu'un mot unique. Cette faute ne dut pas exister dans le principe, comme on le voit dans les langues *relativement* primitives, l'esquimau, le malais, etc., où elle est plus rare.

(2) Mot à mot *la savoir-de-la* ou *la* (née) *du savoir* ou *de l'apprendre.*

(3) *El padre* devrait plutôt se décomposer ainsi : *el pa-d-re,* comme il sera expliqué ailleurs. — *Suora* devrait s'écrire : *suo-r-a.* — *Sœur, soe-u-r.*

7° *Le provençal.*	Nom.	*lou val-a,*	le ruisseau-le.
	Gén.	*doou val-a,*	de le ruisseau-le.
8° *L'allemand.*	Nom.	*der Val-er,*	le père-le.
	Gén.	*des Val-er-s,*	de le père de le.
9° *Le hollandais.*	Nom.	*de broed-er,*	le frère-le.
	Gén.	*des broed-er-s,*	de le frère-de-le.
10° *Le français.*	Nom.	*la sœu-r* (1),	la sœur-la.
	Gén.	*dela sœu-r,*	de la sœur-la.

11° *Le Bas-Breton* (cymre) ne paraît pas d'abord devoir entrer dans cette classe. Cependant, nous l'y maintiendrons... jusqu'à plus ample informé.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	*ar paôt-r* (2),	le fils-le.	*ar baôt-red* (4),	le fils-les.
Gén.	*eûz ar paôt-r,*	de le fils-le.	*euz ar baôt-red,*	de le fils-les.
Dat.	*d'ar paôt-r* (3),	à le fils-le.	*d'ar baôt-red,*	à le fils-les.

Ce mot *paôtr,* avec la signification de *fils*, est une chose assez bizarre. En remontant au sanscrit, on croirait qu'il dût plutôt signifier *père*. Telle est la première impression. — Mais

(1) *Voir la note précédente.*

(2) *r* pour *er* (allem.). — Toutefois, le bas-breton n'a rien emprunté à l'allemand, ni l'allemand au bas-breton. Ils ne se doivent rien... ou fort peu.

(3) Les Bretons ont fait leur datif avec la particule *de* comme nous faisons parfois notre génitif avec *à* (le livre *à* Paul). L'un n'est pas plus surprenant que l'autre.

(4) *Red* pour *der*. Inversion fréquente dans ces sortes de langues.

décomposons ce mot comme il doit l'être : *paó-t-r,* on obtient *père-de-le* ou *le-* (né) *-du-père,* c'est-à-dire le fils. — En général, les peuples ne sont pas des *hommes de génie ;* mais ils ont une dose de *sens commun* extrêmement remarquable. Aussi doit-on y regarder à deux fois avant de les accuser d'illogisme. Leurs excentricités mêmes ont un sens....

RÉSUMÉ.

Les lacunes de cette première partie sont nombreuses. On s'efforcera plus tard de les combler.

Dès maintenant, toutefois, les principes suivants paraissent hors de conteste :

1. A l'origine, les langues durent n'avoir que les *racines.* Elles furent complètement *synthétiques* (1). — On pourrait appeler cette phase des langues : *phase despotique.*

(1) D'après la loi qui régit les migrations, c'est dans les régions équatoriales qu'on devrait rencontrer les peuples les plus anciens et par conséquent les langues les plus synthétiques ou primitives. Cette loi, en effet, n'est pas moins rigide que les autres lois naturelles. Mais l'homme sait s'y soustraire, comme il sait se soustraire à toutes les autres (sauf la maladie et la mort) ; seulement, il paie cher ses infractions... — La *loi de migration* veut que tout peuple, né aux pôles ou sur le plateau d'une montagne dont la température égale approximativement celle des régions polaires, parte de là pour aller, *plus ou moins directement,* mourir sous l'équateur. Le peuple qui obéit à cette loi parcourt normalement toutes les phases de son existence ; en général, il meurt de vieillesse, non d'accident. — C'est donc sous l'équateur qu'on devrait, en bonne logique, aller chercher les langues et les peuples les plus anciens. Mais cette logique serait mauvaise. L'homme la déroute. Que ne déroute-t-il pas ? Il est rare qu'un peuple *entier* se soit soumis à la loi ; une fraction de ce peuple, pour une raison quelconque, est demeurée ou même a rétrogradé, lorsque l'autre fraction marchait en avant. Aussi les langues les

2. Le premier progrès accompli par les langues fut la conquête du pronom démonstratif ; le second fut celle du pronom personnel. — *Rébellion* contre la synthèse.

3. L'article et le verbe auxiliaire constituent le troisième progrès des langues. — *Révolution* contre la synthèse.

4. Les premières *langues à articles* exprimèrent : d'abord la racine, puis l'article (*Dom-us, maison-le* ou *la*). — Première phase de la *période analytique* ou *démocratique*. — Oligarchie.

5. Les *langues à articles*, perfectionnées, exprimèrent, expriment : d'abord un article, puis la racine, puis un 2e article (*la mais-on*) (1). — Langues synthético-analytiques. — C'est

moins avancées se rencontrent-elles plutôt vers les pôles que dans la zone équatoriale... — Qu'est-ce que les Hongrois ? Des Lapons, des Esquimaux, qui ont émigré. Qu'est-ce que les Esquimaux et les Lapons ? Des Hongrois qui n'ont pas émigré. — Aujourd'hui, il est radicalement impossible aux Esquimaux, aux Lapons, etc., de quitter leur sol. L'heure est passée. Telle est la pénalité portée contre eux par la loi de migration qu'ils ont enfreinte. (Il y a, au fond de ce fait, une question de pression atmosphérique, d'oxigène, etc. Les habitants de nos propres montagnes, habitués à une pression atmosphérique moins forte que dans la plaine, ne se plaisent qu'aux montagnes. Dans les deux phénomènes relation étroite). — Nous ferons remarquer, en passant, que les Lapons n'ont pas l'espèce d'article pré-nominal des Hongrois ; mais les désinences casuelles de leurs substantifs reproduisent assez exactement leur pronom démonstratif, *tat*, (comme dans le sanscrit). Ils ont donc l'article post-nominal, seulement. — De même pour les Tchérémisses et les Zyraines, autres Ouraliens.

(1) On a dit d'abord *mason* (*ma-s-on, mère-de-la* ou *le*, c'est-à-dire le (logis) de la mère) ; on le dit encore dans plusieurs patois (le picard, entre autres).

Un mot sur l'origine de l'article pré-nominal. — Nous ne pensons pas que cet article ait l'origine qu'on lui a attribuée et qui consisterait en ce que, au lieu d'écrire et de lire *de droite à gauche* (hébreu, arabe, malais, etc.) on se serait mis à lire et à écrire *de gauche à droite* (sanscrit, latin, etc.) ; alors

la fusion du despotisme, de l'aristocratie et de la démocratie ; deuxième phase de la période analytique.

6. Si toutes les langues actuelles ne possèdent pas l'article et l'auxiliaire, toutes, sans exception, possèdent les racines, — déformées ou non, en plus ou moins grand nombre, etc. (1).

7. L'âge relatif des langues s'établit sur l'absence ou la présence de l'article (et de l'auxiliaire), et d'après le degré de perfection atteint par ces deux éléments (2).

l'article post-nominal (ou désinence casuelle) serait devenu *ipso facto* article pré-nominal. L'écriture en boustrophédon aurait, dans cette hypothèse été une sorte de transition. — Nous croyons que les choses se sont passées plus simplement. Pour désigner un arbre, on a dit d'abord *arbre*. Puis, pour le désigner plus nettement : *arbre-ce*. Enfin, pour le désigner plus nettement encore : *ce-arbre-ci* (*ceci arbre*, c'est-à-dire cet arbre que voici). Or, comme le pronom démonstratif et l'article furent primitivement tout un, il n'est pas surprenant que, dans nos langues modernes, où l'article a si bien secoué le joug du démonstratif, nous ayons, au lieu du démonstratif pré-nominal, un article pré-nominal, et même un autre article (celui-ci post-nominal), pour tenir lieu de la seconde partie du démonstratif (*ci*) rejetée après le substantif. — [Le mot *arbre* qu'on vient de citer fait voir jusqu'à quel degré l'esprit d'analyse a été poussé, peut-être à leur insu, par les peuples modernes. C mot se décompose ainsi : *ar-b-re*, mot à mot *air-de-le* (c'est-à-dire le (né) de l'air ou celui qui se balance dans l'air). Quand donc nous disons : *cet arbre-ci*, c'est comme si nous disions : cet-arbre-le-ci. On ne peut guère désigner plus minutieusement un objet ; est-il possible, après tant de précautions, de le prendre pour un autre ?]

(1) Nous ne voulons pas dire que toutes les langues ont *les mêmes racines*, mais qu'elles ont toutes *des racines* ; ce qui prouve que l'esprit humain, au fond, procède partout identiquement. — Mais nous allons plus loin et nous soutiendrons, *jusqu'à preuve contraire*, que toutes les langues actuelles possèdent l'article et l'auxiliaire, au moins à l'état de rudiment. Les langues purement synthétiques sont mortes et très-probablement à tout jamais perdues.

(2) Nous parlons de la *langue*, non des *patois* dont elle a surgi. L'âge de ces patois est le plus souvent, sinon toujours, impossible à déterminer. En d'autres termes, le *berceau* de chaque langue est un nuage.

***

8. Le principe de l'*unité de composition* régit aussi les langues.

9. Toutes les langues, dépouillées de leurs accessoires (devenus si essentiels), sont identiques.

10. Toutes les races humaines, dépouillées de leur derme, sont physiquement semblables.

SECONDE PARTIE

DE LA FORMATION DES LANGUES

ET SPÉCIALEMENT

DE LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

De la comparaison des langues de l'ancien et du nouveau monde, la presque-certitude d'un double fait résulte : en premier lieu, l'existence d'une langue primitive, unique ; en second lieu, l'avénement imprévu, brusque, d'une catastrophe qui bouleversa cette langue et de ses débris (peut-être) forma plusieurs autres langues.

Le premier fait semble démontré par le nombre relativement considérable de mots-racines qui, malgré toutes les

aventures qu'ils ont eu à subir depuis tant de siècles, se reconnaissent encore dans la plupart des langues et leur sont communs. Si ces mots seuls ne sont pas, comme on l'a dit, suffisants pour établir d'une manière irréfragable l'étroite parenté des langues actuelles, si d'autres caractères ont dû être exigés pour admettre cette parenté, ils suffisent néanmoins pour rendre très-probable, sinon certaine, l'existence de cette langue unique dont parle le chapitre XI de la Genèse.

Le second fait s'atteste lui-même. Les avantages pour l'espèce humaine de n'avoir qu'une seule langue, étaient trop grands pour que les hommes songeassent à varier leur langage. Et en supposant que, comprenant mal leurs intérêts, ils en fussent venus à une séparation volontaire, pour quels motifs eussent-ils introduit dans leur langage une autre séparation ? N'avaient-ils pas, même dans cette hypothèse d'une scission, tout intérêt à maintenir l'unité, l'homogénéité de leur langue ? — Donc, il faut nécessairement adopter le fait d'une révolution dans le langage, et d'une révolution *indépendante de la volonté humaine.*

Aussi, quand nous parlons de rechercher comment se sont formées les langues, ne faut-il entendre que les langues plus ou moins dérivées de celles qui suivirent la grande catastrophe babélienne. En d'autres termes, les langues issues, non de la langue primitive, mais des langues nées elles-mêmes de la langue primitive, tel est le cercle dans lequel nous nous enfermons et hors duquel nous ne voulons (ni n'osons) sortir.

Les langues immédiatement issues de la langue primitive

ne paraissent pas, si l'on en juge par les langues présentement connues, avoir dépassé le nombre de trois. Mais si le nombre des langues fut à ce point limité dans le principe, il n'en fut pas ainsi vraisemblablement des dialectes ou plutôt des patois qui en résultèrent (1). Ces langues, à raison même de leur origine, durent contenir en elles des éléments de décomposition qui sans doute ne tardèrent pas à se développer. Par suite, de nouvelles langues apparurent, résultat d'une fusion des patois; car s'il est vrai de dire : *omne vivum ex ovo*, il ne l'est pas moins de prétendre que les patois renferment en eux une ou plusieurs langues qui, l'heure venue, se manifestent, se dressent, sans qu'on sache souvent ni d'où elles viennent... ni où elles vont. D'où cette autre conséquence qu'étudier la formation d'une langue, c'est *simplement* s'enquérir des patois (2) dont elle a pu jaillir.

Dans les langues européennes, ces patois créateurs se découvrent avec assez de facilité; mais dans les langues presque primitives, il en va tout autrement. Aussi ne donnerons-nous qu'à titre d'hypothèse notre opinion sur la formation des trois langues égyptienne, couschite et sanscrite. Il est infiniment probable que, si quelque vérité surgit de cette étude, des er-

(1) Nous croyons qu'après la catastrophe de la confusion des langues, la race humaine tomba dans un état presque voisin de la barbarie; d'où la naissance d'un nombre indéterminable de patois ou dialectes particuliers. Plus, en effet, on s'éloigne de la civilisation, plus les dialectes se multiplient, comme le prouvent l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie, et même le nord de l'Asie et de l'Europe.

(2) Ajoutons : et de la langue en décadence. (*V.* plus loin les chapitres relatifs à la formation des langues latine, française, etc.).

reurs plus ou moins nombreuses et plus ou moins graves, se produiront à côté. Que l'extrême difficulté du sujet soit notre excuse ! Et puisse le mot de Virgile, l'*Audentes fortuna juvat,* ne pas recevoir, en notre personne, un trop gros démenti !...

Chapitre I. — *De la formation des langues égyptienne, couschite et sanscrite.*

L'*unique* berceau de la race humaine fut l'Asie. L'exubérance de la population, d'une part; la quasi-disette d'habitants dans le reste du monde, d'autre part, le prouvent jusqu'à l'évidence. C'est une sorte d'axiome. — Aujourd'hui encore, tandis que l'Asie a 10 habitants par kilomètre carré, l'Afrique n'en a que 2, l'Océanie; 1, 9, et l'Amérique 1 (1). N'est-il pas palpable que si, pour chaque portion du globe, une race spéciale avait été créée, cette race se fût propagée, dans chaque portion du globe, d'une manière infiniment moins inégale? Ou bien il faut admettre (ce qui serait contre tous les faits historiques) que les populations de l'Amérique, de l'Océanie, etc., ont reflué vers l'Asie, ou bien il faut admettre que l'Asie a déversé son trop-plein sur les autres parties du monde...

Donc, l'Asie fut le creuset où s'élabora l'humaine espèce. C'est là que l'espèce naquit, habita d'abord, et de là qu'elle se répandit par tout le globe terrestre.

(1) L'Europe a 24 habitants par kilomètre carré; mais chacun sait que c'est au détriment de l'Asie qu'elle s'est si richement peuplée. — Le foyer central de la civilisation s'est déplacé, et par suite le centre d'attraction de l'humanité... Les slaves causeront un nouveau déplacement de ce centre.

Mais quels furent les premiers habitants de l'Asie? Est-il possible aujourd'hui d'y saisir la trace des trois grandes variétés de Cuvier et de Latham (Mongolienne, Africaine et Européenne), variétés qui, primitivement, durent être beaucoup moins tranchées que de nos jours (1)? Comment se rendre compte d'une multitude de faits, en apparence sans rapport entre eux, mais qui cependant doivent être reliés par quelque trait-d'union, tels que l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens, aujourd'hui encore usitée (quoique fort altérée) dans l'Empire chinois ; la langue à flexions *parlées* des Othomi du Mexique qui rappelle la langue chinoise vulgaire ; les langues des Esquimaux, des Lapons, des Hongrois et même des Basques qui, sur plusieurs points, confinent à celle des Tartares, etc., etc. ?

Pour s'expliquer ces faits, nécessité est de supposer que, à une époque impossible à déterminer, mais dans tous les cas fort antérieure à l'état de choses actuel :

1° Trois peuples, au moins, couvrirent le sol asiatique. Ces trois peuples sont représentés aujourd'hui par les Chinois, les Tartares, les Sémites et les Hindous.

(1) Les variétés de l'espèce humaine sont loin d'être inexplicables. Chacun sait comment dans les espèces chevaline, ovine, bovine et porcine, on obtient et perpétue les variétés. Eh bien ! les variétés de notre espèce n'ont pas d'autres causes, sauf celle du climat. — Voici deux populations asiatiques voisines, différant à peine entre elles, mais toutefois différant un peu. L'une se rend en Amérique, l'autre reste en Asie. Il est évident que, ainsi séparées, et avec le temps, elles différeront presque du tout au tout, puisque chacune se sera *perpétuée à part*, sans mixtion. — Après trois ans de séjour en Afrique, voyez nos zouaves ! Ce sont toujours d'intrépides français sans doute, mais ils n'ont plus le facies français. Qu'est-ce donc d'un peuple qui vit *à part* pendant des siècles ?

2° Plusieurs migrations de ces trois peuples eurent lieu vers l'Amérique (Esquimo-Tartares, Othomo-Chinois); vers l'Afrique (Egypto-Chinois, Couschito-Sémites, et Couschito-Hindous); vers l'Océanie (Malayo-Chinois, Malayo-Hindous, Malayo-Couschites); enfin vers l'Europe (Ibéro ou Basco-Tartares et Celto-Hindous).

3° Après ces premières migrations, vraisemblablement causées par quelque invasion des Chinois, des Tartares, des Sémites et des Hindous (1), ces peuples entrèrent réellement en possession de l'Asie.

4° De nouvelles migrations eurent lieu alors. Les Hindous et les Tartares fournirent à l'Europe, ceux-là les Pélasges, les Latins, les Germains, les Slaves ; ceux-ci les Lapons, les Hongrois, etc. ; les Sémites donnèrent à l'Afrique, les Hébreux, les Arabes, etc. Les Chinois et aussi (probablement) les Tartares et les Sémites donnèrent à l'Océanie un nouveau contingent de leurs indigènes.

5° L'Asie, enfin débarrassée de son excès de population, rentra, pour ainsi dire, en elle-même, et marcha à la conquête de la civilisation, mais *à part* de ses enfants émigrés.

(1) Ces invasions durent avoir lieu successivement, non simultanément. — D'après l'âge apparent de leurs langues, les Chinois ont dû les premiers descendre de leurs plateaux, ou du pôle arctique, et envahir l'Asie orientale; les Tartares ensuite, puis les Sémites, puis les Hindous. Mais si l'on fixe l'âge des peuples d'après leur position par rapport à l'équateur, il y aurait quelque changement à faire dans la succession de leurs invasions. — Cette contradiction apparente disparaît, lorsqu'on réfléchit que les invasions, et par suite les migrations, ont dû avoir lieu suivant des directions parfois toutes différentes, les circonstances ne pouvant toujours être identiques.

Après ce préambule nécessaire, revenons aux trois langues égyptienne, couschite et sanscrite, qui sont les plus anciennes langues connues, mais d'âge différent. (L'existence du couschite n'est que soupçonnée).

Langue égyptienne. — Si nous ne craignions de pousser trop loin l'esprit de système, nous dirions que la langue des anciens Egyptiens dut avoir pour *patois créateurs* des patois représentés aujourd'hui par le Chinois, l'Othomi du Mexique, le Tibétain, et peut-être encore quelque patois Couschito-Sémitique. — Primitivement, les Egyptiens durent occuper l'Asie orientale. Envahis par les Chinois et les Tartares, lesquels venaient du nord (1) ou de l'ouest, il leur fallut reculer devant

(1) Généralement, on n'admet pas que l'espèce humaine ait pu prendre naissance, soit dans la région du pôle (arctique), soit sur des plateaux dont la température approche de celle des pôles. On objecte que l'homme, *enfant*, dut plutôt être placé dans des conditions diamétralement opposées, c'est-à-dire dans un climat au moins tempéré. Cette erreur a pour point de départ une comparaison très-fausse entre l'homme actuel, c'est-à-dire déjà vieux, et l'homme primitif ou naissant. — On ne réfléchit pas que l'enfant est beaucoup plus apte que l'homme fait à supporter l'inclémence de l'air ambiant ; que l'enfant, grâce à l'*énorme* chaleur *latente* qu'il recèle, loin de vouloir une température élevée, exige au contraire une température très-modérée ; que, par exemple, l'enfant de l'homme du nord (non l'enfant du Lapon, toutefois, comme on le verra ailleurs, mais celui du Slave) réclame une température inférieure à 0° et presque continue. — Pour se rendre compte de l'extrême chaleur *latente* existant chez l'enfant, on n'a qu'à prendre le chiffre des pulsations qu'il fournit par minute. Tandis que l'homme fait n'a qu'une chaleur représentée par 55, 60, 65 et 70 pulsations, l'enfant en a une représentée par 95, 100, 120 et même 130. L'oiseau qui, en sa qualité d'habitant des airs, a l'avantage de pouvoir, même en été, se procurer des températures polaires ou quasi-polaires, possède une chaleur latente représentée par 180, 200, 250 pulsations. — Ainsi, loin que les hommes primitifs (à moins que Dieu n'ait jugé bon de changer la condition humaine depuis lors) n'aient pu naître dans

eux. Sous la pression de nouveaux envahisseurs, ils passèrent tour à tour dans le Turkestan, la Perse, la Turquie d'Asie et enfin dans la contrée où leur nom s'illustra, l'Egypte. Avant de quitter la Chine ils léguèrent aux Chinois leur écriture ou du moins leur donnèrent la première idée de l'écriture *pittoresque*. Le patois des Chinois, renforcé probablement des débris de l'Egyptien et des patois tartares, devint langue alors (1).

Couschites. — « La métropole de Cousch, dit M. E. Renan, *Langues sémitiques*, p. 316, paraît avoir été bien plutôt l'A-

un milieu glacial, on peut affirmer, au contraire, qu'ils n'ont pu naître et vivre, même dans un milieu seulement tempéré. — Dans toutes ces questions, on le répète, l'oxigène, la pression atmosphérique, le magnétisme terrestre, jouent le rôle principal. — *Nota.* Pour obtenir la somme de chaleur latente d'un sujet, on doit préférer *le cœur* au thermomètre. Le thermomètre donne seulement les degrés de chaleur qui parviennent du cœur aux surfaces; mais le cœur accuse les degrés de chaleur partis de leurs foyers pour se rendre en lui, c'est-à-dire au moment même où la chaleur vient de quitter l'état latent. Déperdition presque nulle, par conséquent.

(1) Ce n'est pas seulement par leur écriture que les Egyptiens tiennent aux Chinois; c'est aussi par leur langue. « Plus on remonte vers l'état primitif du copte, dit un éminent philologue, plus on trouve une langue analogue au chinois... » (Ernest Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, t. I, p. 86 et passim. — Voyez encore Wiseman, *Rapports entre la science et la religion révélée*, p. 51-66). — On a dit que les Egyptiens n'étaient qu'une colonie chinoise; nous ne le croyons pas. D'abord, le type égyptien nous paraît différer du type chinois; ensuite, on ne voit pas que les colons aient entretenu des rapports avec leur métropole; ce qui serait assez singulier. — Le fait d'une expulsion par les Chinois nous paraît donc plus vraisemblable. — Une 3e hypothèse peut, cependant, être produite encore. On peut supposer, en effet, que les Egyptiens étaient vis-à-vis des Chinois ce que les Provençaux ou les Bourguignons sont vis-à-vis des autres Français. Dans ce cas, les Egyptiens seraient, non pas une colonie chinoise, mais une migration chinoise...

byssinie que l'Yémen, à tel point que des exégètes de premier ordre, tels que Gésénius, ont nié qu'on dût chercher des Couschites ailleurs qu'en Afrique. Cousch est présenté par Jérémie (XIII, 23) comme un pays de noirs et sans cesse mis en rapport avec l'Egypte (Isaïe, XX, 3-5 ; XXXVII, 9). La civilisation couschite se rattache d'ailleurs, par son caractère général, à celle de l'Egypte, et il est probable qu'une exploration plus complète des langues de l'Abyssinie et de l'Arabie méridionale fera apparaître des liens secrets entre les membres épars de cette grande famille qui, étouffée en Asie par les peuples ariens et sémitiques, n'est arrivée qu'en Afrique à son plein développement (1). »

Les patois qui auraient formé le couschite, dont le fond (2) était sémitique, ne pourraient être que l'himyarite, le mahri, l'hébreu, l'arabe, le phénicien, le punique, peut-être le ghez et même le copte. Mais ce ne sont là, on le répète, que des conjectures. Le couschite lui-même n'est encore qu'une hypothèse. — Ce qui paraît assez positif, c'est que les civilisations phénicienne, assyrienne, punique, n'étaient essentiellement ni sémitiques ni ariennes, mais se rapprochaient remarquablement de la civilisation égyptienne. Or, comment expliquer ce fait en dehors de l'hypothèse d'une troisième race, ni sé-

(1) Et aussi, probablement, dans l'Asie sud-occidentale, à Ninive et à Babylone.

(2) Ceci résulte des remarquables travaux de MM. J. Oppert, Fresnel, Layard, etc., sur les inscriptions assyriennes.

mitique ni arienne, mais couschite, ou du moins composée en majeure partie d'élémens couschites (1)?

Sanscrit. Les patois dont se serait formé le sanscrit sont— outre quelques-unes des langues anciennes ou modernes de l'Hindoustan et de Ceylan (le pâli, entre autres), — les divers dialectes celtiques, les dialectes grecs et latins, les dialectes teutoniques, les dialectes slaves, etc. Les nombreux rapports, grammaticaux et lexiques, qu'on remarque entre toutes ces langues, les ont fait avec raison grouper dans une seule famille : la grande et belle famille indo-européenne. Chacune a son cachet; mais leurs traits sont mêmes et ne diffèrent qu'en ceci : ils sont plus ou moins accusés. — D'après la théorie qui sera développée plus loin, les patois pré-existent à la langue et c'est des patois que la langue jaillit. De là cette conséquence que les dialectes germaniques, slaves, etc., n'ayant point existé comme langues avant le sanscrit, ont dû nécessairement exister comme patois, et avant que le sanscrit fût langue et pendant qu'il fut langue; partant, ils ont dû contribuer à sa formation, les patois n'ayant que deux rôles à remplir : celui de former une ou plusieurs langues, et celui de les remplacer, (en devenant langues eux-mêmes), lorsqu'elles disparaissent.

(1) Mais d'où venaient ces Couschites ? Est-ce que les Couschites *ne seraient pas simplement des Hindous envahis et chassés par les Ariens?* — Les Ariens ne furent pas, il est très-probable, la première couche humaine de l'Hindoustan ; si on leur donne le sanscrit pour langue, il faut de toute nécessité admettre qu'ils sont très-postérieurs aux Egyptiens, aux Chinois, aux Assyriens et même aux Sémites proprement dits. — Mais s'ils ne sont pas la première couche humaine de l'Hindoustan, quelle fut cette première couche et que devint-elle après l'invasion des Ariens ?

Chapitre II. — *Formation des langues sémitiques.*

Une langue disparaît, lorsqu'elle a fait son temps. Telle est l'histoire de l'homme; telle est l'histoire de toute chose terrestre. Ainsi l'a voulu Dieu. — Pour disparaître, une langue se décompose; ses mots perdent leur sens, leur énergie, leur précision, leur couleur et leurs lignes; sa grammaire n'a plus de règles, ou du moins, chacun se croit en droit de n'en tenir compte et de s'y soustraire. Quand une langue en est là, c'est une langue morte. C'est un cadavre qui attend le vautour. Le vautour est proche. Voici les patois. Les patois s'emparent des lambeaux de cette langue qu'ils ont formée, s'augmentent de ce qu'ils lui dérobent, et, à leur tour, ils deviennent (l'un d'eux seulement parfois) de véritables langues.

On a vu que les patois, représentés aujourd'hui par l'himyarite, le mahri, l'hébreu, etc., avaient formé le couschite. C'est l'hypothèse que, par analogie, nous avons formulée plus haut. Le couschite, tombé en dissolution, tous les patois qui l'avaient formé, s'enrichirent de ses dépouilles, et à leur tour passèrent langues.

Ces langues, si longtemps simples patois, rentrent, qui plus, qui moins, dans la famille des langues dites sémitiques, syro-arabes, ou mieux, dans notre hypothèse, couschito-sémitiques.

Chapitre III. — *Formation des langues africaines.*

Les prétendus indigènes de l'Afrique, comme ceux de l'Eu-

rope, de l'Océanie et des deux Amériques, sont d'origine asiatique, on le répète. Par conséquent, les langues qu'ils parlent se rattachent à celles de l'Asie ; là est leur point de départ.

Les Berbères ou Berbers sont une peuplade asiatique qui a gagné l'Afrique, après avoir séjourné dans la Gaule méridionale et l'Espagne. Les Berbères sont un débris de cette nation Basque ou Ibère, que les Celtes expulsèrent de la péninsule hispanique, et dont une partie se réfugia dans les Pyrénées, tandis qu'une autre partie, franchissant le détroit de Gadir, *Gaditanum fretum,* (Gibraltar), cherchait un asyle sur le sol africain (1). La langue des Berbers est le patois basque, tour à tour modifié par le celte, le couschito-sémitique, et, après ces modifications, passé à l'état de *langue* (2).

Les nègres de l'Afrique occidentale sont, à notre avis, les derniers représentants de cette race couschite, de qui Jérémie a dit : « *Si un Ethiopien peut changer sa peau.* ou un léopard la variété de ses couleurs, vous pouvez aussi, etc. » (XIII, 23). Cette race, étrangement dégénérée, qu'il est mal-

(1) Les Basques d'Europe sont au nombre de 660,000, ou environ. Ils sont braves, ardents. Les Berbères ne le sont pas moins. — La chanson de Rolland a immortalisé la bravoure des premiers; nos rapports officiels sur l'Algérie ont immortalisé celle des seconds (Kabyles), etc. — Une expulsion violente de leur pays peut seule expliquer toutes ces fractions ou fragments de peuples qu'on rencontre partout.

(2) Tant qu'un idiome n'est qu'un *patois,* il est susceptible de toute espèce de modifications. Lorsqu'il est devenu langue, tout est dit pour lui; il ne progresse plus ; il reste stationnaire, jusqu'à ce qu'il se dissolve, c'est-à-dire retombe, en quelque sorte, à l'état de patois. Alors, se combinant avec d'autres patois, il concourt à la formation d'une langue nouvelle. (Il ne se perd ici bas ni un atome du monde matériel, ni un atome du monde intellectuel).

heureusement impossible de relever, quoi qu'on fasse (1), mais qui, à raison même de son épouvantable affaissement, n'a que plus de droits aux pleines sympathies des races non déchues encore (elles aussi décherront un jour), cette race offre à la fois un miroir trop fidèle de l'avenir et du passé. Elle occupa le haut bout de la civilisation; sa langue sans doute fut admirée; aujourd'hui cette langue est défigurée, et ceux qui la parlaient relégués dans la classe des brutes (2). Le fond de cette langue, aujourd'hui, n'est ni couschite, ni sémitique, ni arien, ni tartare; car il est tout cela.

Chapitre IV. — *Formation des langues tartares.*

Abel-Rémusat a dit, non pas tout (un homme de cet ordre n'a jamais le temps de vider entièrement son carquois), mais à peu près tout ce qui pouvait être dit sur les langues tartares. Il ne nous reste, par suite, qu'à signaler les patois qui nous paraissent avoir contribué à la formation de ces langues.

Ces patois sont : l'esquimau, le lapon, le hongrois, et peut-

(1) Les importantes expériences de M. Pierre Gratiolet sur la soudure extraordinairement précoce des os craniens, chez les Nègres, ne permettent pas d'espérer rien de l'avenir intellectuel ou moral des Nègres. Ce sont des mourants et presque des morts. Ils ont tout droit, par conséquent, à la commisération de quiconque a du cœur, une plume... ou une épée.

(2) M. Renan, dans les admirables pages qui couronnent son tome Ier (*Langues sémitiques*), paraît supposer qu'aucune race ne pourra désormais produire une civilisation supérieure à celle des Indo-Européens. Cela n'est vrai qu'à moitié. Parmi les Indo-Européens, l'illustre philologue n'en entrevoit-il pas dont la force civilisatrice balancera la nôtre et même, hélas ! l'emportera sur elle?...

être le *basque* (1). Peut-être encore le malais n'y est-il pas étranger. — La différence qu'on peut remarquer entre ces patois et les langues tartares, c'est que les patois ont progressé et sont devenus langues, tandis que les langues tartares courent risque de devenir patois; il suffirait d'un hardi mouvement des Slaves vers la Chine, mouvement qui sans doute ne se fera pas longtemps attendre...

Chapitre V. — *Formation des langues américaines et océaniennes.*

La plupart des langues américaines, sinon toutes, se rattachent à celles de l'Asie orientale, moyenne et occidentale. — Une question intéressante découle de là. La langue des Basques d'Europe et celle d'un grand nombre d'Américains offrent des caractères communs très-saillants. Qu'en conclure?

(1) Nous n'osons ajouter : les langues celtiques. Leur caractère général est trop évidemment indien. Cependant l'article *ar* ressemble beaucoup à l'article-pronom démonstratif *az* des Hongrois. Est-ce là un effet du hasard? Nous n'avons aucun faible pour le Dieu Hasard. Aussi, quand nous voyons ces mêmes mots *ar* et *az* jouer le rôle de pronoms personnels dans les dialectes slavon *(az)*, lithuanien *(asz)*, Prucze *(as)*, serbe *(ja,* pour *aj)*, bohême *(ga,* pour *ag)*, etc., c'est-à-dire dans des dialectes qui ont dérobé au sanscrit les deux premières lettres de son pronom *ah-am,* (je), sommes-nous tenté de croire que, à une époque quelconque, tous ces idiomes ont eu entre eux des rapports plus ou moins amicaux. — De même pour le pronom *ol* (ouigour et turc), qui rappelle si bien le pron. *ollus* des vieux Latins — Le mot hasard est trop prodigué. Rémusat va jusqu'à l'appliquer à la formation du mandchou. Une langue due au hasard !... N'est-ce pas le cas de répéter :

Lorsque des Achéens il conte les exploits
Le divin Homerus sommeille quelquefois.

La horde vasco-asiatique, avant de quitter sa terre natale, ne se serait-elle pas scindée en deux groupes, dont l'un aurait gagné l'Amérique et l'autre l'Europe?..

Les langues océaniennes sont des patois tartares, chinois, couschito-sémitiques et ariens plus ou moins perfectionnés et parfois dégénérés. (V. Leyden, *Rech. asiatiques,* t. X, Crawfurd, *Archipel indien,* t. II, etc.)

Chapitre VI. — *Formation des langues basque et celtique.*

On a dit, 1re partie, que le basque avait une origine polaire. On le répète ici. — Le basque est un patois hyperboréen, devenu d'abord patois tartare, puis patois basque, et enfin, après avoir subi le contact, non du sanscrit, mais *du celtique,* — langue basque (en Europe), — et vraisemblablement, mais peut-être antérieurement à ce contact, langue berbère (en Afrique).

Le celtique dut avoir à peu près la même origine que le basque. Le fond de cette langue rappelle le tartare; mais il paraît avoir subi d'abord une influence arienne et plus tard une influence teutonique d'une intensité presque égale.

Chapitre VII. — *Formation des langues grecque et latine.*

Si le grec n'eut pas tout d'abord (chose très-peu probable) son article anté-nominal, il l'a emprunté aux langues teutoniques. — Les patois dont est sorti le latin, n'ont pas été

sans action sur le grec. Ce sont deux langues certainement parallèles ou à peu près.

Le latin a été formé par des patois que représentent aujourd'hui les langues (proprement et improprement) appelées néo-latines, mais surtout le valaque (1) et l'italien. Ces patois sont, entre autres, l'osque, l'ombrien, le samnite. Aussi, lorsque Quintilien dit : « C'est en grande partie du grec que s'est formé le latin, « (*Orat. Instit.*, ch. V), ne faut-il admettre son opinion qu'avec quelques restrictions. Oui, le grec entra dans la composition du latin, lorsque les Romains, devenus puissants et plus éclairés, envoyèrent leurs fils étudier à Athènes; mais le latin déjà était constitué. Autrement, s'expliquerait-on l'absence de l'article anté-nominal grec dans le latin? Comment le latin eût-il laissé de côté un objet aussi essentiel? — Le teuton dut exercer sur le latin, comme sur le grec, une influence quelconque. Ainsi, dans les mots : *com-œ-dia* (réunion de le ou la, c'est-à-dire le lieu de réunion), *trag-œ-dia* (bouc de le ou la, c'est-à-dire le plaisir, le chant du bouc), l'article *dia* rappelle sensiblement l'article *die* germanique. On a vu d'autres exemples analogues dans la 1re partie.

Ajoutons que l'ombrien et l'osque ont une physionomie plutôt italienne et valaque que latine. Fait digne de remarque.

(1) Le valaque, mieux étudié, jettera une grande clarté sur la langue latine et sur les langues dites néo-latines. Cette langue a été trop dédaignée. — (V. Edouard Thouvenel, *Hongrie et Valachie;* Caronni in Dacia; Alexi, *Grammatica Daco-Romana;* etc.).

****

— (Voir Grotefend, *Rudim. ling. umbricæ;* Huschke, *Die osk. und sab. Sprachdenkmæler;* Michelet, *Hist. romaine,* t. Ier; Quintilien, *loc. cit.;* Aulu-Gelle, liv. IX, ch. 14, où il est parlé des irrégularités de la déclinaison latine primitive; etc.).

CHAPITRE VIII. — *Formation des langues teutoniques et slaves.*

Les langues teutoniques et les langues slaves sont le résultat d'une fusion entre des patois tartares et des patois ariens (du sanscrit dégénéré peut-être). Toutefois, l'élément tartare semble plus marqué dans les unes (langues slaves) que dans les autres. — (V. Eichhoff, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Asie,* passim; etc.)

CHAPITRE IX. — *Formation des langues, dites néo-latines.*

Toutes ces langues ont été formées, d'abord par les langues ou patois celtiques, puis par les langues ou patois teutoniques, et enfin par la langue et les patois latins. — Ce qui sera dit de la formation du français s'applique, à des degrés différents toutefois, aux langues néo-latines.

CHAPITRE X. — *De la formation de la langue française.*

Dans les chapitres précédents, — chapitres qu'*il nous a fallu* singulièrement tronquer, mais qui seront complétés ultérieurement, — on a vu que tout reposait sur une théorie,

d'après laquelle il n'est pas de langue, parmi les langues postérieures aux trois ou quatre langues babéliennes, qui n'ait été le résultat d'une fusion de patois ou de langues tombées à l'état de patois. Nous essaierons de prouver ici l'exactitude de cette théorie, en l'appliquant de toutes pièces à la formation de la langue française (1).

La langue française a dû sa formation : 1° aux patois celtiques; 2° aux patois germaniques; 3° aux patois osque, ombrien, sabin; 4° au latin vulgaire ou des soldats romains (peut-être n'était-ce que les patois sabin, osque et ombrien); 5° au latin *de la décadence;* 6° au latin *classique de Cicéron et de Virgile.*

Patois celtiques. — L'influence de ces patois sur la langue française fut à la fois grammaticale et lexique. Le français a adopté du celtique l'article pré-nominal, mais en recourant, toutefois, au latin *ille, iste* (2) pour composer cet article. (Il est des langues, comme on sait, qui par leur dictionnaire se rattachent à une langue et par leur grammaire à une autre langue). — Dans les noms de nombre français et celtiques, on remarque cette coïncidence : *six vingts* (anc. fr., pour 120); en celtique : *c'houec'h-ugent* (six vingts), — Mais, chose plus

(1) Toutefois, nous abrégerons encore, faute d'espace. — V. les ouvrages de MM. Villemain, Littré, Maury, Paulin Paris, Désiré Nisard, Saint-Marc-Girardin, Raynouard, Fallot, Burguy, Diez, Schoell, Fuchs, Pierquin de Gembloux, F. Michel, L. de Baecker, F. Godefroy, etc.

(2) *Il-l-e,* mot à mot là-de-le, c'est-à-dire celui de là. *Is-t-e,* mot à mot ci-de-le, c'est-à-dire celui de ci. — Nos langues modernes sont plus minutieusement analytiques encore.

importante, le verbe celtique emploie l'*auxiliaire* comme le verbe français et à peu près de la même manière :

Mé am euz kanet,	moi je ai chanté.
Té ac'h euz kanet,	toi tu as chanté.
Hi é deuz kanet,	elle elle a chanté. — Etc.

Notre article indéfini *un* (prononcé *eun* en français, et *ein* (1), *ieun, neunn,* en percheron), n'est autre que l'article indéfini *eunn* celtique, que l'ingrate érudition de nos pères a méconnu, dénaturé, par égard pour l'*unus* des Latins. — L'autre article indéfini celtique *eul* (un) rappelle l'article *el,* espagnol, et *il,* italien, quoique vraisemblablement l'*ille* latin ait donné naissance au moins à ce dernier (2); mais, dans l'idiome percheron, on dit, suivant les exigences de l'oreille, tantôt *l' gas Piére* et tantôt *eul gas Jan.*

Patois germaniques. — L'influence des patois germaniques fut, comme celle des patois celtiques, à la fois lexique et grammaticale, mais surtout lexique. — Il est probable que tous les articles post-nominaux français en *er,* comme dans *mar-in-*IER (mer-sur-le, c'est-à-dire celui (qui va) sur mer), etc., sont plutôt d'origine germanique que latine. — La terminaison de la 1re pers. plur. de nos verbes, après avoir été latine *om, ommes,* est devenue germanique, *ons* (3). — Le pronom

(1) Est-ce l'*ein* germanique?...

(2) Ainsi l'*ille* latin aurait vu l'italien lui prendre ses deux premières lettres, et l'espagnol les deux autres, en les renversant. Ces faits ne sont pas rares.

(3) La terminaison latine est restée en français dans *nous sommes* (*su-m-us,* mot à mot : être-dans-nous, c'est-à-dire nous-dans-l'être). Le patois percheron

tu existant concurremment dans les langues germaniques, celtiques et latines, on ne peut préciser de laquelle il est venu dans le français. Toutefois, il est probable que Germains et Romains n'ont fait que confirmer en Gaule l'usage du tutoiement et ne l'y ont point importé. — Le pronom *je* se voit dans les langues slaves (1) et dans les langues germaniques (2); mais il est trop peu conforme pour qu'il ne vienne pas du latin *ego,* après avoir passé par les langues, dites néo-latines, *io* (ital.), *yo* (esp.), *eu* (port.), et *ieu* (roman) : *Ego* = geo = je (3).

Patois osque, ombrien, *sabin*. — Voici quelques mots seulement de ces patois; ils ont été pris presque au hasard dans le Glossaire de Huschke et les *Rudimenta ling. umbricæ* de Grotefend :

Dunque (donec), en ital. *Dunque* (donc). — *Eco* (hoc), en ital. *Ecco* (voilà). — *Todcome* (prorsus), en patois percheron *Tocom* (absolument). — *Subra* (suprà), en espagn. *Sobra* (excès) et *Sobre* (sur). — *Sve* (si), en ital. *Se* (si). — *Cournaco*

l'a gardée à peu près dans tous ses verbes; on dit concurremment : *j'fom, j'fsain, j'fsion,* pour je fais et nous faisons; *j'éuiom, j'éuain,* j'ai et nous avions, nous avons, etc. — La terminaison *ain* doit remonter au celtique qui, du reste, offre aussi les terminaisons *omp, oamp, oemp*. Peut-être celles-ci ont-elles facilité l'adoption en Gaule de la terminaison latine, si toutefois l'adoption n'avait eu lieu déjà. — *Ons* = *Uns,* germ.

(1) *Ia* (Russe et Pol.); *ga* (Bohêm.); *ja* (Serb.).

(2) *Jag* (Suéd.). *jeg* (Danois).

(3) Ces inversions se présentent par milliers : *Ser-v-us* = res-v-us (chose-de le ou l'*esc-la-v-e,* chose-la-de-le). *Vache* = cheav ou Khau = Ghau (sanscrit) = Cow (angl.) = Kuh (allem.); *Lgi* (Suisse-Romande] = gli pour glie (ital.), etc.

(cornix), en pat. perch. *Cournai*. — *Ape* (quum), en franç. *Après* — *Ote a vi* (procùl à vi), en franç. *Oter*. Etc.

Latin vulgaire. — Quelques auteurs latins, Aulu-Gelle entre autres, parlent de la manière dont le latin était torturé en passant par la bouche du populaire et des soldats romains. Ces hommes, venus de toutes les contrées de l'Italie et imprégnés de leur patois natal, devaient, en effet, singulièrement blesser les oreilles des rhéteurs et des précieux de Rome. On peut juger des soldats romains par les soldats français. Très-corrects sur le champ de bataille (1), nos soldats sont, à la ville, d'une incorrection grammaticale et lexique souvent incroyable. Or, c'est par les soldats romains que le latin s'est d'abord et presque exclusivement introduit dans la population gauloise. A-t-il dû exercer dès lors une influence considérable sur la langue *française?* Nous ne le pensons pas. D'ordinaire, les vaincus frayent peu avec les vainqueurs. Quelques mots latins seulement, très-défigurés par le soldat, ont dû être retenus par le peuple qui, à son tour, ne leur aura pas épargné les tortures (2).

Latin de la décadenee. — L'influence de ce latin dut être beaucoup plus grande. Adopté par les lettrés gaulois, il dut insensiblement pénétrer par eux jusques aux bas fonds de la société. Ceci explique comment des prédicateurs populaires,

(1) Sauf, toutefois, quand ils chantent leur victoire, à l'instar des soldats de Probus, vainqueurs des Francs... vaincus de la grammaire.

(2) Le mot *oil* (langue d'oil) vient de *ollus*, sans doute prononcé *oi-ious* par les soldats romains.

tels que Menot (Langue d'or !), Olivier Maillard, etc., purent, même à la fin du xve siècle, prêcher en latin, avec l'espoir et la conviction d'être entendus de tous.

Latin classique. — L'influence du latin classique ne date réellement que du xve siècle. Et c'est chose heureuse. Il est à craindre que, si le goût de la haute littérature et des grands auteurs latins, se fût répandu plus tôt, jamais la France n'eût possédé ces monuments littéraires dont la langue d'oil offre de si intéressants, de si précieux échantillons. L'esprit gaulois eût peut-être péri, écrasé sous le poids d'une érudition trop précoce. Ainsi, au xve siècle, sauf Villon, Charles d'Orléans, et un petit nombre d'autres, point de littérateurs proprement dits; partout des savants, des penseurs, dont les périodes sont souvent plus lourdes que la science ou la pensée. Il fallut deux siècles pour que l'esprit gaulois s'assimilât le latin classique et devînt enfin l'*esprit français*.

Tels sont les éléments constitutifs de la langue française. Mais par quels degrés en vint-elle au point d'être langue? Est-il possible de la voir à l'œuvre dans sa période embryonnaire, pendant la gestation, c'est-à-dire dans l'intervalle qui s'étend depuis les Serments de 842 jusqu'au xie siècle? En d'autres termes, y eut-il en France, à cette époque, une langue de transition, autre que la langue d'oil, langue trop complète pour avoir pu jouer ce rôle alors (1)? — « La trace

(1) Le cantique en l'honneur de sainte Eulalie (xe siècle), porterait à croire que la langue d'oil était déjà complète à cette époque. Mais cette pièce ne serait-elle pas, soit l'œuvre d'un poëte originaire des pays de langue d'oc et

n'en a pas été retrouvée, dit M. Villemain (*Tableau de la littér. franç. au moyen âge,* 7e leçon, p. 245). — « Après un débrouillement plus ou moins obscur, ajoute-t-il plus loin, surgit dans le nord, à la fin du XIe siècle, un idiome séparé de l'idiome provençal, dérivé de la même source, mais distinct dans ses formes, et offrant déjà l'analogie la plus remarquable avec notre langue du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle » (p. 255). — Il n'est pas aisé, dit de son côté M. Paulin Paris, de saisir la langue française dans son origine, dans ses transformations, dans les nombreux incidents de son histoire. » (*Essai d'un Dictionn. historiq. de la Langue française,* p. 2).

Une difficulté, ainsi constatée, loin de nous rebuter dans nos recherches, nous a, au contraire, encouragé à les pousser jusqu'au bout. Si nous échouons, notre honneur, dans tous les cas, sera sauf. Le parti des vaincus vaut ici le parti des vainqueurs...

Dans le département de l'Orne, à quelques lieues de Mortagne, (ancienne ville capitale du Perche), se trouve le canton de Tourouvre. Entourés de forêts et de chemins *impraticables,* tels étaient Tourouvre et ses environs immédiats, il y a trente ans; pays perdu dans la pleine acception du mot. Sa langue et ses mœurs différaient presque du tout au tout de la langue et des mœurs de la France moderne. Les mœurs étaient sévères au fond, bizarres en la forme; la langue était inculte...

transplanté dans une contrée de langue d'oil, soit une traduction du provençal en langue d'oil ?...

Quelle était cette langue? Quel était son âge? — C'est à ces deux questions que nous allons essayer de répondre. Peut-être le difficile problème de la vieille langue qui dut précéder la langue d'oil en recevra-t-il quelque clarté. C'est notre désir, et quelque peu aussi notre espoir.

Disons tout d'abord qu'il nous paraît impossible de fixer *mathématiquement* la date de naissance de l'idiome percheron. La difficulté qu'on éprouve, à cet égard, pour la langue d'oil, se répète pour l'idiome percheron. C'est inévitable dans ces sortes de questions. Cependant, si l'on se reporte aux fameux Serments de 842, on entrevoit quelques-uns des termes à l'aide desquels le problème pourrait être résolu, si jamais il peut l'être. — On rencontre, dans ces Serments, le pronom *meon* (mon), dont la prononciation était probablement *meu-on*, l'*e* muet français ou s'élidant ou se prononçant *eu*.—Si, maintenant, l'on fait attention, d'un côté, que, après l'invasion normande, ce pronom se prononça ou tendit à se prononcer *man;* si, d'un autre côté, on réfléchit que le même pronom se prononce en percheron *ma-on* (prononciation qui rappelle à la fois et la prononciation de 842 et la prononciation normande), on admettra cette conclusion que l'idiome percheron était formé dès 842, mais qu'il a subi ultérieurement une influence normande. L'idiome percheron serait donc un débris de la première langue d'oil, (antérieure à celle du XIe siècle), rajeunie ou déformée par le patois normand. — Les mots *in* pour en, *dreit* pour droit, *prindrai* pour prendrai, qu'on lit dans ces Serments de 842, se retrouvent intégralement dans le percheron.

Ainsi, voilà un premier fait, insuffisant sans doute pour qu'on puisse hardiment en déduire l'âge exact du percheron, mais suffisant toutefois pour donner un aperçu de cet âge.

Un autre fait donne plus de lumière. C'est la forme du pronom démonstratif percheron. — On sait que, dans les trois dialectes de la langue d'oil, le pronom démonstratif est : *Cil, ciz, cis* et *celuy* (Bourg.) ; *Chil*, *chist*, *cheluy, chestuy* (Picard.), *cist, cil* et *til* (Normand.) ; c'est-à-dire que ces trois dialectes ont tiré leur pronom du pronom latin, en en renversant les lettres constitutives (*cis, cil, chil,* = *is* ou *si* ; = *hic* ou *chi*, etc.). — Le percheron s'est moins éloigné du latin que ces dialectes, moins que le normand lui-même, quoique celui-ci ait le pronom *til* (isTe, ILle). Le pronom percheron est emprunté, non pas à *is* ni à *hic* exclusivement, mais aux quatre pronoms : *is, hic, ille, iste,* simultanément. Exemple : *Stila* (celui-là), *Stela* et *Stola* (celle-là) ; *Stici* (celui-ci), *Stéci* et *Stoci* (celle-ci) ; *St'* (cet), *Sté* et *Sto* (cette). — Est-il admissible que le percheron se fût fait, s'il était postérieur à la langue d'oil, un pronom autre que celui de cette langue ? Evidemment non ; il eût tiré son pronom de cette langue, en l'écorchant plus ou moins peut-être, mais il ne l'eût pas pris *de toutes pièces* dans une langue *étrangère*. Un objet aussi important que le pronom ne va pas se prendre au loin quand on l'a chez soi. Il faut nécessairement supposer que le percheron n'a pu contracter un tel emprunt que dans la langue qu'il avait à portée, qui vivait à son côté, et qu'*alors* cette langue était, non la langue d'oil, mais la langue latine, plus ou moins gâtée, des soldats romains ou de la décadence.

Le verbe percheron n'est pas, dans la question, moins décisif que le pronom. On peut, sans exagération, le qualifier de primitif. Voici les deux premiers temps (mode indicatif) du verbe *ét̂t*, être, en percheron ancien et en percheron moderne.

PERCHERON ANCIEN.	PERCHERON MODERNE (1)
Présent.	*Présent.*
J'étain, j'étom, j'son.	J'sis, j'sais.
T'étain, t'étom.	T'ée.
I, o n-étain, n-etom.	I, o l-ée.
J'étain, j'étom.	J'som, j'sommes, no sommes.
V's ou z'étom.	V's-ét's, vo z-étes.
I, o, ou n-étain, n-étom.	I, o sunt.
Imparfait.	*Imparfait.*
J'étain, j'étiom, j'étion.	J'étâ, j'atâ, j'éta.
T'étain, — —	T'—, — —
I, o n-etain — —	I, o l-étâ,— —
J'etain — —	J'équiom, j'étiom.
V's ou z'étain — —	V's-équiez.
I, o, ou n-étain— —	I, o n-étaon.

(1) Le Percheron moderne n'est évidemment qu'un amalgame de français et de percheron, l'un et l'autre corrompus. C'est en percheron moderne que sont écrites les poésies de P. Genty, lequel n'a jamais vécu dans un milieu parfaitement percheron. Armentières (*Eure*) est une bourgade traversée par la route d'Evreux à Verneuil et de Verneuil à Alençou. Ces routes ont été mortelles à nos patois.

On voit par ce spécimen que la conjugaison percheronne ressemble à celle de la langue d'oil comme un enfant ressemble à un adolescent. Est-il possible, ici encore, de supposer que le percheron ait emprunté, en la corrompant, sa conjugaison, à la langue d'oil? Non. D'abord, les terminaisons *ain, om* du percheron, sont, l'une au moins celtique, et l'autre latine; en second lieu, le verbe reste invariable dans ses personnes et ses nombres, lesquels ne se distinguent qu'à l'aide du pronom, et encore celui-ci est-il *je* pour la 1re pers. du singulier comme pour celle du pluriel. Enfin, si l'on veut savoir ce qu'est un langage simplement *corrompu,* que l'on compare les temps du verbe percheron moderne aux temps du verbe percheron ancien. Toutes les nuances, tous les traits du verbe français sont reproduits dans le verbe percheron moderne; celui-ci n'est qu'un calque, très-mauvais sans doute, mais assez exact de celui-là. En peut-on dire autant du verbe percheron ancien et du verbe de la langue d'oil? (V. Burguy, *Gramm. de la langue d'oil*).

La priorité de l'idiome percheron, par rapport à la langue d'oil, n'est pas moins prouvée par son *lexique* que par sa *grammaire*. Si, en effet, l'idiome percheron a dédaigné, comme on l'a vu, le pronom démonstratif, des trois dialectes de la langue d'oil — Bourguignon, Picard et Normand, — il n'en a pas été de même des mots de leurs patois constitutifs. On peut aller plus loin et dire qu'il n'est peut-être pas un patois celto-roman qui n'ait fourni des mots au percheron. C'est là, si nous ne nous trompons, un fait de la plus haute importance;

car ces mots n'ont dû pénétrer dans le percheron (ou plutôt le constituer), qu'à une époque où tous les patois étant encore en fusion, aucune *langue* n'avait pu surgir de ces patois. Les langues viables ne naissent pas *avant terme*. Par suite, le percheron ne peut être qu'un *témoin* affirmant cet état de fusion des patois, fusion dont il fut le premier, mais aussi le non-viable résultat.

Ouvrons les Noëls, de La Monnoye :

Mire-toi, j'y consan,
Dan *té pleume* de pan.

Dans ces deux vers, deux mots percherons : *té pleume*. Le pronom possessif *té* (tes), ne prend pas la marque du pluriel en bourguignon ; il la rejette aussi en percheron. — De même pour les pronoms *mé, sé, té,* pour l'article *dé,* etc. — (Toutefois, en percheron, la prononciation est à peu près : *mé-eu, sé-eu,* etc.).

Ouvrons un vocabulaire catalan : *Jo'us* ho tinc dit (Je vous l'ai dit); en percheron : *J'ous* l'euion dit. — Catalan : *J'ols* y embiarè (Je vous l'enverrai), en percheron : *J'oul* et *j'ol's* y-einviéeron. — De pareilles contractions sont trop caractéristiques pour être un jeu du hasard, comme le sont, d'après Abel-Rémusat, les mots *toksin, kaka, amouran,* etc , de la langue des Mandchous (*Lang. Tartares,* p. 136). On peut, à la rigueur et suivant les circonstances, mettre sur le compte du hasard des coïncidences de mots, mais non pas des coïncidences d'idiotismes. Les idiotismes sont, avec l'article et

l'auxiliaire, la meilleure pierre de touche à laquelle on puisse recourir en philologie comparée.

Passons en Provence. Ses trois grands poëtes modernes, Roumanille, Aubanel et Mistral, nous octroieront aussi quelque chose.

Vènes de naisse, fres *boutoun*
Au mitan di roso *flourido:*
Dou *soulèu* encaro un pountoun
Et vas èstre flour espandido. (R).

On dit, en percheron : Boutaon, aou mitan, flouri, soulai.

Pèr li *paure,* per lou bon Diéu,
N'abenè de lano e dé *fiéu!* (A).

On dit, en percheron : Paoure, paure; fi.

....*Dins* lis *aubre* escoundu,
l'avié lou *mas* de sa mestresso. (M).

On dit, en percheron : Din, âbre. — En picard : Mason (perch. méesaon).

Dans les Fables de La Fontaine, en patois limousin (Foucaud), on trouve :

Car *fàu* dire qué *quéü* mor
N'èyro pa dé pitito biéro;
Màs qu'èyro lou *pus* gros-séignour
Dé toû loû nobléts d'aléntour.

On a en perch. : Faout, queù (signifiant *quel,* et non *ce*), ma, pu, dé.

Dans le patois de Liège :

Gel l'airet adviné
A ci *ki m*'ô chanté.

On dit en percheron : J'el l-érain aduiné, j'l'érain duiné ; qu'i m'ao (plus souvent : *m'z'évion, m'z'éuain* (1)).

Dans le patois de Gruyères (Suisse) :

Nousshron Prinschou de Schavoye
Liè mardjuga on *boun* infan.

Le mot *liè* = *Egli è* (ital.), = *I l-ié,* de quelques contrées du Perche. — *Boun* = *Boun* (perch.) qui s'emploie souvent, par euphonie, au lieu de *baon.*

Dans le patois du Moleson :

Din la Suisse *lia* ouna montagne
Dei plie hautè, *dei* plié *baillè.*

Les mots soulignés se rencontrent dans le Perche, (avec des variantes orthographiques pourtant). — *Lià* = *n-y-a* = *lia* et *lu-y-a ;* ces deux derniers mots sont assez rarement employés.

(1) Remarquer que *m'z* représente : *m,* la première lettre du pronom *moi.* et *z* (ou s) la dernière lettre du pronom *nous ;* c'est comme s'il y avait : moi-nous. Ceci est d'autant plus bizarre que le pronom *je* est presque toujours employé au lieu de *nous,* en percheron. Peut-être y a-t-il là encore quelque mystère philologique qu'il importerait de sonder ? Mais il y en a tant !.

Dans le patois de Fribourg :

Porqué me *déléschi-vo*
Mé qé schu la plie galesa ?

Les mots soulignés sont percherons.

Dans le patois de Corbières :

Lé balle fillé de Corbeire
Dein ti *lé tein,* ti *lé pahi...*
Po pa porta dei guenillhé...

Les mots soulignés sont percherons *Popa* (pour ne pas) = *poupa,* (perch.). On dit aussi *po pas,* mais rarement.

Dans le patois du Gros-de-Vaud : — « *E di mé* vei, *pouro* Abran Dautai, kein profi te revein-te de to cein ké t'a fé. »

Dans le patois vaudois : — An de *fein,* an de *rein.* — Lé fellie e *lé tsavo* (en perch., *jvaou*), ne savan pa *io* (*iou,* perch.) lé s'n-otto.

Dans le patois du Valais : — Adon loz pire *la ordouno....* La même personne est ici désignée deux fois comme en percheron : saon pére i n-ordounit (et : ourdeunit)...

Dans le patois du Bugey :

Que n' éte berdzi megnon
Perque seye ta metressa !...
Coupou *dari nun* bosson
I soutchi per la feilleta...

Le mot *drié* (aujourd'hui *driére*) du pat. perch. ne serait-il point le *dari* bressan? *Dari* = dria, driai, drié.

Dans le patois de Nyon :

.... en ai *bèn* vu lo tèmps
Yô vòs n'ariâz pas passò,
Sans lo bon *dzor* mè baillò...
Mâ por orendreit
Voz lo passâs bèn tot dreit.

Le mot *dzor* (jour), était autrefois en percheron : *jor*. Aujourd'hui, on dit : *jou*.

Dans le patois du Dauphiné :

Je me cou*chy*, cretin, *san beyre* ni migié...
Que si je t'écriv*in*, je te far*in pléizy*...

Dans le patois de la vallée d'Aoste : — Plusieur m'an dza racontà que volon *no* toté le fransai, è que vont *no ballié* euna lenga étrandzére... *Sie come i voudret*... E qui oserà *totzé* a ci *drèt?*... *Dein* l'ignorance... De *ouit* à quatorze an, *i* vont *appreindre*... Jamé l'*arein* apprèi lo fransai, è de l'italien n'*ein* san *pamé* eun mot...

En percheron, *ballié* se dit bâli; *sie come i voudret* se dit : saye com i vodrion; *pamé* se dit : pâmais (*pas* et *mas*, pas, plus).

Dans le patois piémontais :

Aristotele a *ser*cava
So *piasi* fra la virtù...
Chiel av treuva ant un moment
Un superb apartement.

(Brofferio.)

*****

En percheron, on dit : *serchai* (vieux franç.); *plései* et *piaisi*.

Dans le patois picard, tous les mots terminés en *eau* dans le français, s'y terminent en *iau*. De même en percheron : *biau, viau,* etc.

Dans le patois lorrain : — *In* lowe et *in* êgnée... Et jé sée même *su* ce fat *toplié* d'omes qué son *fomes*. — Le mot *toplié* = le *toplein* percheron.

Un grand nombre de mots normands se voient aussi dans le percheron. Mais la prononciation n'en est pas identique. On peut dire du normand contemporain que son lexique se compose de mots français auxquels il a appliqué sa prononciation vicieuse, tandis que le percheron leur imprime, au contraire, par sa *prononciation* (peut-être n'est-elle pas plus vertueuse) une sorte de caractère antique qui ne déplaît pas toujours; il tend sans cesse à les ramener, pour ainsi dire, à leur berceau.

Inutile d'insister davantage. Les poésies de P. Genty donneront une idée assez exacte de la prononciation percheronne (laquelle, on le répète, n'est ni la prononciation normande, ni la prononciation française, mais, selon toute apparence, la vieille prononciation gallo-franque); elles donneront également une idée du *lexique* percheron; moins exacte, à la vérité, car l'auteur ayant toujours vécu dans un milieu insuffisamment percheron, il ne lui a pas été possible de se soustraire absolument à cette influence.

Paris, le 21 décembre 1862.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

GENTY (Denis-Pierre) naquit à Mathanvilliers, près de Brézolles (Eure-et-Loir), le 6 août 1770. Sa famille était pauvre. Aussi fut-il mis, au sortir de l'enfance, entre les mains d'un maréchal-ferrant. Celui-ci lui apprit tout ce qu'il pouvait lui apprendre, — son état.

Pierre était peu ambitieux; toute sa vie le prouve. Cependant, le plaisir de ferrer les chevaux ne tarda pas à lui paraître insuffisant. Il avait âge d'homme et ne savait pas écrire; à peine savait-il lire. Le sentiment de son ignorance lui faisait mal et il prit un jour, comme il disait plus tard, la grande résolution

« *de n'être pas plus bête qu'un autre.* » Dans les rares moments de loisir que lui laissait la clientèle du patron, il se mit donc à lire et à écrire, à écrire, puis à lire. Son opiniâtreté lui réussit.

Il pensa alors « *à se mettre à son compte,* » c'est-à-dire à fonder un établissement dont il fût maître et seigneur; et comme la pierre angulaire de tout établissement est une femme, il se maria d'abord. Le fait eut lieu le 28 messidor an II. Pierre trouva dans Marie-Madeleine Marolles une femme simple et pauvre comme lui, mais non moins énergique et bonne. Quelques mois après, une boutique de maréchal-ferrant s'ouvrait à Mathanvilliers, et le nom de Pierre Genty s'étalait en grosses lettres et en fer-à-cheval au-dessus de la porte.

C'est là, — qui le croirait? — que les honneurs terrestres vinrent assaillir Pierre. Le Directoire le nomma maire de Mathanvilliers. Le bon maréchal-ferrant n'en fut point du tout énorgueilli et ne négligea pas un instant ses anciens administrés pour les nouveaux. D'ailleurs, l'extrême fécondité de Marie-Madeleine y eût mis bon ordre. Les bouches se multipliaient, chaque année, au logis, et pour y fournir, il fallait, bon gré, mal gré, ferrer, ferrer toujours.

La petite commune de Mathanvilliers n'offrit bientôt

plus assez de ressources. Il la fallut quitter. Vers 1809, Pierre transporta son établissement à Armentières (Eure).

Ici, tout change de face. On a du travail, et les enfants, déjà grands, mettent à leur tour la main au marteau. Le chef de la famille connaît enfin le repos; il en profite...

Hélas ! il n'en devait pas profiter longtemps. Le 10 juin 1821, Pierre Genty est atteint d'une fluxion de poitrine, et le 16, il meurt, à peine âgé de 51 ans.

Cette existence, on le voit, n'a rien que de très-ordinaire. C'est celle de tout homme né pauvre. Cependant elle se détache des existences ordinaires en un point. Pierre Genty était poëte, poëte *à sa manière*. « Je n'étais pas, dit-il dans l'une de ses épitaphes (il s'en est consacré deux), je n'étais pas le maréchal des poëtes; mais j'étais le poëte des maréchaux. » Ce jugement qu'il porte sur lui-même est vrai et donne la mesure de son rare bon sens. La poésie de Pierre Genty semble, en effet, écrite sur une enclume et à grands coups de marteau. — Mais qu'importe ? La poésie, de quelque façon qu'on l'entende et dans quelque langue qu'on l'exprime, n'est-elle pas toujours la poésie ?...

Nous n'avons point connu Pierre Genty. L'aïeul

était déjà sorti de ce monde, quand le petit-fils y entra. C'est l'un de nos regrets.

ACH. GENTY.

Paris, le 18 *novembre* 1862.

I.

L' BAON GUIEU Z-ÉÈ BAON

—

LE BON DIEU EST BON

L' BAON GUIEU Z-ÉÈ BAON.

I.

HEU ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
Pou n-ein poâ qu'aon lié daonne
D' trâs feuv's i no-ou fsain daon ;
Rpintez-vo, n-i peardaonne :
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

II.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
D'ieun' saoulé' n-ein neun' oute
Iaen tumbion, — queû cochaon !
Saon Guieu, çao qu'éè lao goutte...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

III.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
L' bon Guieu lié paye à boére :
San çao, k'meint qu-i f-rain mon ?...
J' ié caoutrain lao maâchoére...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

IV.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
J'on iu bin dé traévésses,
Et, dain c-té vi' d' démaon,
D'out's feur pu graes dé fésses...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

V.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
Ao trévê lao misére,
L'eincleum', el feu, l' cherbaon,
J'from-t-i nout tit' éfére ?...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

VI.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
Tu supirion, borgeoése,
Et t-n-ai n'éè poin mignaon ?
Peurl', i faout prind' sé z-oése...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

VII.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
Mao viéel', j' comprin tao peine :
Unz miot dein nout meesaon !...
J' som bin pré d' lao dozaine...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éé baon !

VIII.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
S' i vnion san nanicroche,
J' vlain qu' pou ç-miot-lao, l' bourdaon
Sounion, et tout' lé cloche...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

IX.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
N-ein l' viant nu z-ao l'Aglise,
Nout Curai lié bâraon
Quoq viéx seurpli pou ch-mise...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

X.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
C'éè li qu'on fa la tére,
El soulè, lé moéssaon,
Et c-quo j' bais dein maon vére...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

XI.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
J' sis gaya com paersonne
Et ga-ai com neun pinsaon :
Tou l' monn m'eum', j'eum tou le monne...
Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !

XII.

Heu ! qu' el baon Guieu z-éè baon !
Bin dé foas, dein mao rote,
J' l'on veu ; — z-i no sourion ;
I vlain gréessi mé botte :
Heu ! qu' el bon Guieu z'-éè baon !

LE BON DIEU EST BON.

—

1.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Pour un pois qu'on lui donne, il fait don de trois fèves. On se repent, il pardonne. Ah ! que le bon Dieu est bon !

2.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! D'une soulée dans une autre, Jean tombe.... l'ivrogne ! Son Dieu, c'est la goutte (le petit verre). Ah ! que le bon Dieu est bon !

3.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Le bon Dieu lui paie à boire; sans cela, comment ferait-il donc?... Moi, je lui coudrais la mâchoire... Ah ! que le bon Dieu est bon !

4.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! J'ai eu bien des traverses, et, dans cette vie de démon (diabolique), d'autres furent plus riches que moi (*mot à mot :* plus gras des fesses). Ah ! que le bon Dieu est bon !

5.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! A travers la misère, l'enclume, le feu, le charbon, ferai-je ma petite affaire ?... Ah ! que le bon Dieu est bon !

6.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Tu soupires, bourgeoise, et ton air n'est point mignon ! Parle; il faut prendre ses aises... Ah ! que le bon Dieu est bon !

7.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Ma vieille, je comprends ta peine. Onze mioches dans notre maison ! Nous sommes bien près de la douzaine !... Ah ! que le bon Dieu est bon !

8.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! — S'il vient sans anicroche, je veux que, pour cet enfant-là, on sonne le bourdon et toutes les cloches... Ah ! que le bon Dieu est bon !

9.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! — En le voyant nu à l'Église, notre curé lui baillera quelque vieux surplis pour chemise... Ah ! que le bon Dieu est bon !

10.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! — C'est lui qui a fait la terre, le soleil, les moissons, et ce que je bois dans mon verre... Ah ! que le bon Dieu est bon !

11.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Je suis gaillard comme personne et gai comme un pinson. Tout le monde m'aime, et j'aime tout le monde... Ah ! que le bon Dieu est bon !

12.

Ah ! que le bon Dieu est bon ! Que de fois, sur mon chemin, je l'ai vu ! Il me souriait. Il voulait graisser mes bottes (il allait jusqu'à vouloir m'aider à marcher). Ah ! que le bon Dieu est bon !

II.

NEUN COU D' FOUAI

AMON LÉ JAIMB ED QUOQ BORGUINON ET CHAIMPNA QUI S'ATAIN FOUTU D' NOUT CITRE.

—

UN COUP DE FOUET

LE LONG DES JAMBES A QUELQUES BOURGUIGNONS ET CHAMPENOIS QUI S'ÉTAIENT MOQUÉ DE NOTRE CIDRE.

NEUN COU D' FOUAI

AMON LÉ JAIMB ED QUOQ BORGUINON ET CHAIMPNA QUI S'ATAIN FOUTU D' NOUT CITRE.

I.

Quo qu' ous dision lao-loein,
Gas d' Borgongn et d' Chaimpaigne?
Vout aesprit n'on l' tintouein;
I baettion lao campaigne.
Se j' ous enteinnon bin
Nout cîtr i n' uélion rin
O poeu, çao qu'ée tou comme.
V's-éué vin et réesin,
Çao qu'ée baon,... ma, Coosin,
Faout pâ t' fouti d' lao pomme.

II.

Noû plann duan voû coôquiaoux
N' sieubiron pâ d'aeclisse;
O s' foutain d' leû cooupiaoux
Pu draits quo d' z-iôbélisse.
Dsou noû pommiés feillus,
Tan j' on tro beu d' leû jus,
Heu! qu'aon dô bin neun somme!
Dein voû vinn's aon n' dô brin...
N' to foutain mon, Coosin,
Du pommié né d' lao pomme.

III.

J'on beu d' voû vin aoutfoas;
J'einn n-on paerdu l'einuie.
Trebin n' son qu' dé sornoas
Et j' n'ié r'goûtrain d' nout vie.
Porquai qu' i-on tan d' gottéx
Dein lé jun's, dein lé viéx?
C'ée l' vin qui lé z-essomme.
I n-irain d'ieun out train,
C'ée mai qui l' di, Coosin,
S'i s' cotintion d' lao pomme.

IV.

L' vin i bâlion d' l'aesprit,
Aq dision Lao Moneille.
J' vlain bin l' crai, pîqu'i l' dit,
Ma çao m' choquain l'oereille.
M'ée z-éuis quo c' mossieu
Séuion caichai saon jeu
Et n' boiuion quo d' l'iau d' gomme;
O s'i boiuion du vin
I l' copion fo, Coosin...
Tou çao n' vlain pâ l'iau d' pomme.

V.

Béyau, Melheurb, Cournai,
I n-ion toû beu du cître.
Sriom-noo t-adshonourai
D' chaintai lao meum aépître?
Cournai! fait's m'ein vaî deéx
Dedsez voo qui vlain miéx :
Çao qu'ée lao creum dé z-homme.
Ma Cournai, qu' srain-t-i? Rin,
Rin n-ein tou, biau Coosin,
S'i n'iussain iu lao pomme.

VI.

Chaimpnas et Borguinons,
Mé gas, faout n-ein raibatte.
Tertou, Noormans, Peurchrons,
J' son tirai d' lao sauatte.
Nout cîtr n'on pâ saon pai :
Neun pu biau qu'aon l' fâ vai,
J' l'irain dî jeusqu'ao Rome !...
D' té vinn's ed tao réesin
J' no battom l'uei, Coosin;
Gâd les, j' gâdrom noû pomme.

UN COUP DE FOUET

LE LONG DES JAMBES A QUELQUES BOURGUIGNONS ET CHAMPENOIS QUI S'ÉTAIENT MOQUÉ DE NOTRE CIDRE.

—

I.

Qu'est-ce que vous dites là-bas, gens de Bourgogne et de Champagne? Votre esprit a le tintouin; il bat la compagne.

Si je vous comprends bien, notre cidre ne vaut rien ou peu, c'est tout un Vous avez vin et raisin, c'est bon... mais, Cousin, il ne faut pas te moquer de la pomme.

2.

Nos plaines devant vos côteaux ne subiront pas d'éclipse; elles se moquent de leurs coupeaux plus droits que des obélisques. Sous nos pommiers feuillus, quand nous avons trop bu de leur jus, ah! qu'on dort bien un somme! Dans vos vignes on ne saurait dormir... Ne te moque donc pas, Cousin, du pommier ni de la pomme.

3.

J'ai bu de vos vins autrefois; j'en ai perdu l'envie. Beaucoup d'entre eux ne sont que des sournois, et je n'y regoûterai de ma vie. Pourquoi tant de goutteux parmi les jeunes gens et parmi les vieillards? C'est le vin qui les assomme. Ils iraient d'un autre train, c'est moi qui le dis, Cousin, s'ils se contentaient de la pomme.

4.

Le vin donne de l'esprit, (que) dit La Monnoye. Je veux bien le croire, puisqu'il le dit, mais cela me blesse l'oreille. Il me semble que ce monsieur sait cacher son jeu et ne boit que de l'eau de gomme; ou, s'il boit du vin, il le coupe fort, Cousin... Tout cela ne vaut pas l'eau de pomme.

5.

Belleau, Malherbe, Corneille, tous, ils ont bu du cidre. Serions-nous déshonorés de chanter la même épitre (d'en boire comme eux)? Corneille! faites m'en voir deux, chez vous, qui vaillent mieux que lui : c'est la crème des hommes. Mais Corneille, que serait-il? Rien, rien du tout, beau Cousin, s'il n'eût eu la pomme.

6.

Champenois et Bourguignons, mes amis, il en faut rabattre. Tous, Normands et Percherons, nous savons tirer de la savatte (nous défendre). Notre cidre n'a pas son pareil : qu'on en fasse voir un plus beau, je l'irai dire jusqu'à Rome.... De tes vignes et de ton raisin nous nous battons l'œil (nous nous moquons), Cousin; garde-les, nous garderons nos pommes.

III.

LAO POROBOL ED L'ÉFAON PORDIGUE

—

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

—

La traduction française de cette parabole se trouve partout. On ne l'insérera pas ici.

LAO POROBOL ED L'ÉFAON PORDIGUE.

11. N-ein hom i n-aouion déex éfaon.

12. El pu june i dit ao saon peire : Maon peire, (qu-i dit), bâlé-mai c' qui dovion m' rovni d' vout bieein. — L' baon-hom ieû pertégit saon bieein.

13. Quoq teimps éprès, l' pu june ramarit tou c' qui n-auion et foutit l' camp dain n-ein pa-is du Guâbe, iou qu'i maingit tout' e-s'n-éfére ein godailles.

14. Quan n-i n'iut pû rein, vlao qu'eune gran fémine chut dain l' pa-is, et l' poure gas s'ein rseintut béetoût.

15. I s'n-élit mon s' met ein place sez n-eun perticuié du pa-is, qui v' l'einuouyit ao sao méesaon dé champs pou n-i-ié gueurdai les cochaons.

16. Lao, i n-érain bein vlu grétai sao pa d' lao maingeaille és cochaons, ma peurson n-i-ein balion.

17. Ao lao fin d' tou, i reintrit ein li-meum, et i dit : Dain lao méesaon ao maon peire y-ao trebein d' domeustiq qui n' chomion pâ d' pain, et mai icit j' keruion d' faim !

18. Faout quo j' détalion, quo j' vâge troui maon peire et quo j' liée diss : Maon peire, j'on fâli cont el Cieul et cont vo.

19. J' sai pû deigne (1) qu'aon m'apeul vout fi; ào l'avni, rmeuné-mai com n-eun d' voû domeustiq.

20. Lao dsu, i s' leuit mon, et i s'n-élit duai saon peire. I n-n-étion co bein louein, qu' saon peire l'éperçeut. L' baonhom ein n-iut piquai; i coû ao li, l' preind aon cou, et l' béesit d' baon cueu.

21. Et saon fi liée dit : Maon peire (qu-i dit) j'on fâli cont el Cieul et cont vo. J' sai pu deigne qu'aon m'apeul vout fi.

22. Pou lo, l' peire i dit ao sé geins : Qu'aon li-apote lao pu bael blaoude et qu'aon iée mettion; qu'aon iée mette itou n-ein éniau dain l' dai et de souiers és piés.

23. Elez qri l' viau graes, et qu'aon l' tue. Maingeon et fson ripaille.

24. Ka maon fi quo vlao, i n-étion mo, et i n-ée rezuzité : i n-étion paerdu et i n-ée rtroui. — Lao dsu, i s' mirent tertou ao ripailler.

25. Ma l'éenai dé fi qu' étion aua lé champs, i rvonit, et tan n-i fiut prooche d' lao méesaon, i n-einteinnit l' counçai et l' biau tapége d' ceut-lao qui dainsion.

26. I n-aplit mon n-eun dé geins, et i-ée dmaindit c' quo çao vlain dire.

27. L' gas iée roponnut : Çao qu'ée vout frére; i n-ée

(1) Dans le Perche, de nos jours, on dit plus souvent *dinne*. Le patois bourguignon a aussi *deigne*.

einrvénu, (qu-i fit); et vout peire i n-auion fa tuai l' viau graes, paçqu'i n-ée einrvenu ein boune sainté.

28. Ma vlao qu' çao l' foutit ein coulére, et n-i vlion poin n-eintrai. Saon pére i sourtit pou n-i-eingaigeai.

29. Et li, i n-iée roponnut : Y ao tan d' teimps qu' j' ous sê, et j' v' z-éuion jèmais dsôbaï n-ein-rein; portan jèmais vo n' m' éué bâli n-eun tit cheuvriau pou m' diveurti d'éué m's émis.

30. Ma sitoû qu' vout oût fi, li qu' ont tou maingé d'éué dé créetures ed tout sote, i n-ée einrvénu, vlao qu' ous faites tuai pou li l' viau graes.

31. Pou lo, l' peire liée dit : Maon fi, (qu-i dit), t'ée toujou d'eué mai, tai, et tou c' quo j'éuain i n-étain ao tai.

32. Ma félait bien fâ ripaille et s' réjoui, piqu' taon frére i n-étion mo et qu' lo vlao rezuzitai; i n-étion paerdu et lo vlao rtroui.

IV.

LAO GUERNAOUDE ET L' BEU

—

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF

IV.

LAO GUERNAOUDE ET L' BEU

—

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF

LAO GUERNAOUDE É L' BEU.

Ein jou, neun' jun' Guernaoude,
Ou pû grouss' com ein eu,
Vut neun beu
Si pôrri graes, si tan dodeu,
Qu'i n-ein fsion vramein ptî sao blaoude :
C'éta neun meingé du baon Guieu.

Aou coup (i féllion qu'o feût saoule),
Aou coup, lao vlao qu'o s' teruaillain,
Qu'o s'einflain, qu'o s'eintribouillain ;
Jémais n-aon ao rein veu d' pu droule.

— « J' sis grouss' com li, » qu'o fsion,
« Pu grouss'... » — « Pâ co, créeture, »
Liée roponnut d-dein lao vaerdure
Neun' pu vieul' Guernaoud' qui guinchion.
— « M'y vlao. » — « Pâ co. » — Lao fouttu béte

N-ein feit tan é tan ao sao téte
Qu'o finit pa s' rump' tout' lao piau ;
S' keruit lao pans', é chut dein l'iau.

Trebein qui vlion maignai lao pleume
Frain miéx, com mai, d' batti l'eincleume.
J' n'ein s'on pa loun, ma çao n' fson rein :
Aou mains c' quo j' fom, aj eul fom bein.

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF.

—

Un jour, une jeune Grenouille, grosse au plus comme un œuf, vit un bœuf si pourri gras, tellement dodu, qu'il en faisait, ma parole, craquer sa culotte. C'était un manger digne du bon Dieu.

Aussitôt (il fallait qu'elle fût ivre), aussitôt la voilà qui se travaille, qui s'enfle, qui se gonfle de vent ; jamais on ne vit rien de plus singulier.

— « Je suis grosse comme lui, » faisait-elle ; « plus grosse... » — « Pas encore, ma fille, » lui répondit de dedans la verdure une Grenouille plus âgée qui souriait. — « M'y voilà ! » —

« Pas encore. » — La triple bête en fit tant et tant à sa tête qu'elle finit par se rompre toute la peau, se creva la panse et tomba dans l'eau.

Certains, qui veulent manier la plume, feraient mieux, comme moi, de battre l'enclume. Je n'en sais pas long, mais cela ne fait rien : au moins, ce que je fais, je le fais bien.

V.

L' BAATAON AOU BAON GUIEU

—

LE BATON DU BON DIEU

L' BAATAON AOU BAON GUIEU.

I.

VLAO lao Noai, mé Gas, qu' éproochain :
Sounj' ous ao bin néti voû poche?
Cieutx qu' on fa tô nao leû prouchain
Tumbron mô n-aou pormiai coup d' cloche(1).
Faout reufleuchi : l' baon Guieu n-ée baon,
Ma neun foâ qu'i s' fout n-ein coulére,
I n'acout pû né pér né mére;
Rin n' pouion artai saon baâtaon.

(1) La tradition à laquelle ce vers fait allusion, est complétement perdue aujourd'hui. La voici telle que nous l'avons connue dans notre enfance. — A Noël, si l'on n'avait pas restitué ce que l'on avait dérobé dans l'année, on tombait mort ou gravement malade au premier coup de cloche par lequel s'ouvrait la fête. — Les sorciers souffraient épouvantablement aussi pendant la nuit de Noël et pendant les fêtes de Pâques.

II.

C' baâtaon-lao, n-i née pâ mainchot.
Pu lon qu' d'Emeinquiér ao Mortaigne,
Quan n-i va, li, c'ée n-aou gailop,
(Mé Gas, faout pâ qu' çao-vo seurpreigne),
Aon l'ao veu, meum dain nout cantaon.
Maeleu n-ao cieutx sû qui n-i s' leuue!
Dedsû l's' aepoul's d' nout gran mér Euue
Aon vion co lé maerq dé c' baâtaon.

III.

Y-ein n-ao trebin qui l'ont seintu;
Quan n-i s' fon vaî, tou pertou traimbe;
I caâssion, com ein vra féetu,
Lé rein ao l'ein, ao l'aout lé jaimbe.
Rin n'ié fson rin, mil-vintt-cin-naon!
J' euom si tréfo lao téet dure
Qu' euan d' no fâ chingi d'aellure,
L' baon Guieu bersillrao saon baâtaon.

IV.

J' iron pâ loein; j' seintom bin çao;
Ma lao Mo-n'on rin qui m'aeffrâe.

Neun brin pu toû, neun brin pu tao,
Faout toujou s' cochi sou lao hâe.
J' m'ein fouttain, ma c' qui m'eimbéetion
D' frainchi l' gran décimû passaige,
C'ée pâ l' baon Guieu (j'on atai saige)
Çao qu'ée d' vaî d' si prés saon baâtaon.

LE BATON DU BON DIEU.

—

1.

Voici la Noël, mes amis, qui approche. Pensez-vous à bien nettoyer votre conscience (vos poches)? Ceux qui ont fait tort à leur prochain tomberont morts au premier coup de la cloche. Il faut réfléchir : le bon Dieu est bon, mais quand une fois il se met en colère, il n'écoute plus ni père ni mère : rien ne peut arrêter son bâton.

2.

Ce bâton-là n'est pas manchot (est solide). Plus long que d'Armentières à Mortagne, quand il va, lui, c'est au galop.

Mes amis, il ne faut pas que cela vous surprenne : on l'a vu (marcher), même dans notre canton. Malheur à ceux sur qui il se lève ! Sur les épaules de notre grand'mère Eve, on voit encore les marques de ce bâton.

3.

Il y en a beaucoup qui l'ont senti; quand il se fait voir, tout tremble partout. Il casse, comme un vrai fétu, les reins à l'un, à l'autre les jambes. Rien n'y fait rien, mille-vingt-cinq-nom ! Nous avons tellement la tête dure que, avant de nous faire changer d'allure, le bon Dieu usera tout-à-fait (1) son bâton.

4.

Je n'irai pas loin, je sens bien cela. Mais la Mort n'a rien qui m'effraie. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut toujours s'étendre sous la haie (du cimetière). Je me moque d'elle, mais ce qui me taquine de franchir le *grandissime* passage, ce n'est pas le bon Dieu (j'ai été sage), c'est de voir d'aussi près son bâton.

(1) Le *bersill'rao* du texte percheron doit être une corruption de *grésillera* (non français dans ce sens), et signifier que Dieu réduira son bâton en miettes, en *grésil*. Le verbe *brésiller* (qui est français) ne rend qu'imparfaitement le *bersillat* percheron.

VI.

LAO BOUN-VIAEURGE

—

LA BONNE-VIERGE

LAO BOUN-VIAEURGE (1).

I.

Es pour geins l' Curai n-ée tro du.
Quan n-i n-ée deddain s'n-égrugeoére,
I dit toujoû : « L' monn ée paerdu;
« L' Guâb no quien toû dain sao maingeoére. »
Çao qu'ée pâ vra; nout Curai ment.
Gas, n' crinon rein, né Guâb né peuste;
Vlao lao Boun-Viaeurge! ou no déefend :
Faout s' foutt du reuste.

II.

Jémai n-i n' faout deuspérai d' rein.
Sû ceint i-einn n-ont pa z-ieun san rprooche;

(1). Cette pièce n'est pas l'œuvre d'un théologien, mais d'un homme qui n'avait guère que la foi du charbonnier. On voudra bien se le rappeler.

Ma poin d' péchai, ma poin d' chégrin,
Qui n' détailion vit ao s'n-éprooche.
Ou reind tou gai, n-ou reind tou clai :
Du momein qu' quoq chouz no moleuste,
Faout lié criai : « Boun-Viaeurge, ao mai ! »
Et s' foutt du reuste.

III.

L' Guâb ée maélin. Sé maouués tou
Fsain n-assé vai qu'i n'ée pa béte.
J'einn n-on atai lao dup tertou;
Ma lao Boun-Viaeurg' lié quien bein téte.
I n-ée duan lai com n-ein Sain-Jan;
Ou v' l' arménion, ou v' l'amoneuste,
Si bein quo l' Guâb n' vlain poin d' l'ergen,
D' l'ergen d' saon reuste.

IV.

L'aon pâssai, quan Piaér s'trouit ma,
I seungit tou d' sit aou sumquiére.
I-nn n-euion bzant dsu l'aestoma;
Çao lié sociain d' pôri n-ein tére.
Ma lao Boun-Viaeurg vut s'n-eimbarras;
Lao vlao qu'accou !... Maon gas tou leuste
Et tou gaya, n-i v' saoûtit l' pas
S' fouttant du reuste.

V.

Rein n' l'artion. Aon lao vait pertou,
Pertou n-ioù-s qu-i z-euion quoq peune.
Rein n' liée coôution; oul ée n-ao tou.
Pou no z-ou s' saignrain n-aoû quat veune.
Ol ée si baonn qu'aou fon d' l'Einfai
J' gog'rain qu'o réfréechit noû veuste
Et qu'ou dit co : « J' sai lao, c'ée mai;
Faout s' foutt du reuste. »

LA BONNE-VIERGE.

—

1.

Aux pauvres gens le Curé est trop dur. Lorsqu'il est dans sa chaire (*égrugeoire,* c'est-à-dire lieu où le curé égruge ses auditeurs comme on fait du sel dans un égrugeoir), il dit toujours : « Le monde est perdu; le Diable nous tient tous dans sa gueule. » Ce n'est pas vrai; notre curé se trompe. Amis, ne craignons rien, ni le Diable ni la peste. Voilà la Bonne-Vierge! elle nous défend. Il faut se moquer du reste.

2.

Jamais on ne doit désespérer de rien. — Sur cent, il n'y en a pas un sans reproche; mais point de péché, mais point de chagrin, qui ne se sauve promptement à son approche. — Elle rend tout gai, elle rend tout clair. Dès que quelque chose nous tracasse, il faut lui crier : « Bonne-Vierge, à moi! » et se moquer du reste.

3.

Le Diable est malin. Ses mauvais tours font assez voir qu'il n'est pas bête. Nous en avons été dupes, tous tant que nous sommes; mais la Bonne-Vierge lui tient bien tête. Il est devant elle comme un petit Saint-Jean. Elle vous le remène, elle vous l'admoneste, si bien que le Diable ne demande point l'argent, — l'argent de son reste.

4.

L'an dernier, quand Pierre tomba malade, il pensa tout de suite au cimetière. Il en avait lourd sur l'estomac; cela lui souciait de pourrir en terre. Mais la Bonne-Vierge vit son embarras; la voilà qui accourt!... Et l'ami Pierre, tout leste et tout gaillard, il (vous) sauta le pas, en se moquant du reste.

5.

Rien ne l'arrête. On la voit partout, partout où il y a quelque peine (à soulager). Rien ne lui coûte; elle est à tout; pour nous, elle se saignerait aux quatre veines. Elle est si bonne qu'au fond de l'Enfer je parierais qu'elle rafraîchit nos vestes (la peau des damnés) et qu'elle dit encore : « Je suis là, c'est moi; moquez-vous du reste (1). »

(1) Quelque étrange, quelque peu orthodoxe que ce couplet paraisse, il est moins étrange et moins hétérodoxe que la manière d'agir d'un bon Percheron de ce temps-ci. Il ne croit guère en Dieu, dit-il; mais qu'en sa présence on se permette un mot irrévérencieux vis à vis de la Sainte-Vierge, il soufflettera aussitôt l'impertinent. Il a déjà failli avoir trois ou quatre duels en l'honneur de la mère de Dieu. Un jour, il se trouvait dans une société où la Sainte-Vierge n'était pas en faveur, mais où l'on admettait généralement l'existence de Dieu. « Dites du bon Dieu, s'écria-t-il tout à coup, furieux et *en jurant*, tout ce que vous voudrez; çà ne me regarde pas; mais ne touchez pas à la bonne Vierge; sinon, vous aurez affaire à moi. » — Ce Percheron a une petite fille qu'il aime passionnément; or, un jour, cette enfant tombe malade et bientôt les médecins n'y entendent plus rien. Le père se jette à genoux, prie la Sainte-Vierge et l'enfant revient à la vie. Tel est le mot de l'énigme. Le brave homme ne voit pas au-delà de ce fait; « *i s' fout du reuste.* »

VII.

VAO-T-AO COFESSE, MAATIN

—

VA A CONFESSE, GREDIN

VAO-T-AO COFESSE, MAATIN !

I.

Jsis bin aou dzo, pér Glaoude !
J'einn n-on bin grous sû l' kueu.
Quo qu'i faout quo j' rosoude ?
J' sis sû n-un bissaon d' feeu.
Bin droul ée maon istoére :
Pâ pu ta qu'ao métin,
J' vlain m' foutt' ao lao riuiére...
— Faout bai neun coup, Maâtin.

II.

— Heu ! j'on beu d'importeince ;
J'on tins tét ao treint gas.
Ma, j' t'en fou ! m'n-effligeince,
Maugré çao, s'n-élion pas.

J'on beu tou nout grous cître.
Cobin d' pip's? j' ein s'on rin.
Y-érain d' quoé fâi neun r'gître...
— Va-t-ao lao méss, Maâtin.

III.

— J'y-éuom t-éeté dîmainche.
J'étion pâ bin... j'étion
Com l'oâsiau sû lao brainche.
Heu! pér Glaoud, i m' seimblion
Quo l' baon Guieu (l' Guâb m'eimpote!)
Dision n-aou Saocristin
Deo m' foutt vît ao lao pote...
— Quo qu' t' as mon fa, Maâtin?

IV.

— Çao m'socion bin d' ous l' dire.
J'on fa... quo c' n'éè guér biau.
I porion bin m'ein cuire :
J'on jté neun' fille ao l'iau.
J' i-éuiom counté... dé conte...
Mà vlao qu'ieun biau métin
Lao créetur o s' fit honte...
— Va-t-ao cofesse, Maâtin!

VA A CONFESSE, GREDIN!

—

1.

— Je suis bien en peine (en désordre), père Claude! J'en ai bien gros sur le cœur. Que faut-il que je décide? Je suis sur un buisson de feu. Fort bizarre est mon histoire : pas plus tard que ce matin, je voulais me lancer à la rivière...

— Il faut boire un coup, Gredin!

2.

— Eh! j'ai bu d'importance. J'ai tenu tête à trente gaillards. Mais, ouiche! mon affliction, malgré cela, ne s'en va pas. J'ai bu tout notre gros cidre; combien de pipes? je n'en sais rien. Il y aurait de quoi faire un registre...

— Va à la Messe, Gredin.

3.

— J'y suis allé dimanche. Je n'étais pas bien... J'étais comme l'oiseau sur la branche. Eh! père Claude, il me sem-

blait que le bon Dieu (le diable m'emporte !) disait au sacristain de me flanquer vite à la porte...

— Qu'as-tu donc fait, Gredin ?

4.

— Il me soucie bien de vous le dire. J'ai fait... Cela n'est guère beau. Il pourrait bien m'en cuire : J'ai jeté une fille à l'eau. Je lui avais conté... des contes... Mais voilà qu'un beau matin, la pauvre fille, elle se fit honte...

— Va à confesse, Gredin !

VIII.

L' CIN D' MA-AI

O LAO MO D' L'EIMPAIREU

—

LE CINQ MAI

OU LA MORT DE L'EMPEREUR

L' CIN D' MA-AI.

I.

Vui, n-i n-ée mo, l'hom san parai!
I n' frao pu peû z-ao l'Ingleutére.
Du monn enqué li qui fiut rai,
I n'on pu bsoin quo d' quoq pié d' tére.
Tan d' gloér dain n-eun si ptiot cearcueu !
I rion lao loein!.. c'ée pâ coteume.,..
Ma dain nout forg' n-i n-y-on pu d'feeu.
Vlao neun protiq! rbatton l'eincleume.

II.

Qu' çao qu'ée mon biau, tou c' qu'i n-ao fai!
Com i lié feulion n-einn reud téte!
I mnion lao Frainc ein train d'einfai;
I mnion l'Urop ao lao bai-iéte.

I fsion tou treimblai d'ein cou d'eu,
Tou, ptiots et grans, — c'ée biau tou d' meume!...
Ma dain nout forg', etc.

III.

I feulion l' vai, sû saon gran jva,
Quan n-i peurtion pou quoq pomnéde!
I s' fouttain bein se l' veint d'ava
O sti d'amont, l' reindrion meléde.
I n'on peû d'rin, li, l'Eimpaireu!
Tertou com li s'fouttain dé rieume...
Ma dain nout forg, etc.

IV.

Inglés, Preussien, Russ, Etrichien,
Com i vo foution d' baell râclées!
Z' éué biau fai, vout grous dous d' chien
I n' guarirao poin d' sé goulées.
S' foutt mil cont ein! v-n-éué pâ d' cueu.
Vo, dé soudà! v' n-étt qu'ein tas d' feume....
Ma dain nout forg, etc.

V.

Ao Vatreulo, — mil vintt cin naon! —
S' deubatit-t-i dvan et d'riére!

C'ée pu n-ein hom, çao qu'ée n-ein ion!
Félit tou d' meum môdr lao pôssiére...
Dain l' cre-eux d' lao man d' nout gran baon Guieu,
L' pu lou dé z-hom n' poision qu'einn pleume....
Ma dain nout forg n-i n-y-on pu d' feeu.
Vlao neun protiq! rbatton l'eincleume.

VI.

Heu! lao protiq! j' m'ein fou pa ma.
« Ranmné vout jva sez vo, méet Piaére;
» Lié faout du rpaô, n-ao c't-anima;
« Ao mai n-itou m' faout mao liquiére.
« N' ditt's pâ quo j' sai n-ein parisseu :
« Dé teuruailleû j' son bein lao creume,
« Ma dain nout forg n-i n-y-on pu d' feeu
« Et nout maerquiau dô sû l'eincleume. »

LE CINQ MAI

—

1.

Oui, il est mort, l'homme sans pareil. Il ne fera plus peur à l'Angleterre. Lui qui fut roi du monde entier, il n'a plus

besoin que de quelques pieds de terre. Tant de gloire dans un si petit cercueil! Ils rient là-bas, ce n'est pas coutume.... Mais dans ma forge, il n'y a plus d'feu. Voilà un client : rebattons l'enclume.

2.

Que c'est donc beau, tout ce qu'il a fait! Comme il lui fallait une solide tête! Il menait la France un train d'enfer; il menait l'Europe à la baguette. Il faisait tout trembler d'un coup d'œil; les petits et les grands, — en vérité, c'est beau!... Mais dans ma forge, etc.

3.

Il fallait le voir sur son grand cheval quand il partait pour quelque promenade! Il ne s'inquiétait pas si le vent d'ouest ou le vent d'est le rendrait malade. Il n'a peur de rien, lui, l'Empereur! Et tous, à son exemple, se moquent des rhumes... Mais dans ma forge, etc.

4.

Anglais, Prussiens, Russes, Autrichiens, qu'il vous faisait essuyer de belles défaites! Vous avez beau faire, votre gros dos maudit ne guérira jamais de ses morsures.... Se mettre mille contre un! vous n'avez pas de cœur. Vous, des soldats! vous n'êtes qu'une troupe de femmes.... Mais dans ma forge, etc.

5.

A Waterloo, (mille vingt-cinq nom!) comme il se défendit, faisant face à tous!... Ce n'est plus un homme, c'est un lion! Malgré cela, il fallut mordre la poussière.... Dans le creux de la main de Dieu, le plus lourd des hommes ne pèse qu'une plume.... Mais dans ma forge il n'y a plus de feu. Voilà un client : rebattons l'enclume.

6.

Hé, un client! Je m'en moque bien. — « Maître Pierre, remmenez votre cheval. Il lui faut du repos, à cette bête; et à moi, il me faut mon lit. Ne dites pas que je suis un paresseux : des travailleurs je suis la crème.... mais dans ma forge il n'y a plus de feu, et mon marteau dort sur l'enclume. »

IX.

MAON TAESTÉMEIN

—

MON TESTAMENT

—

Il ne reste de cette pièce que des fragments.

MAON TAESTÉMEIN.

—

I.

NEUN feeu m' greugion tot' lao potreine;
Asteu, bein su, j' irom pâ loein.
Aguieu, tertou, vaisein, vaiseine;
I faout, san rta, fâ z-el gran ch'min.
I l' faout! ma vramein, çao qu'ée reude;
Se jeo l' fom, çao qu'ée san m' n-eueu;
Frainch'mein, j' crais sté rot'-lao bein leude....
Ao lao volountai du baon Guieu!

II.

Parauan, faout riglai sé conte
D'aué cieutx qu'aon léess driér sai;
Porcedon-yi, quoq ao nout conte,
Sté bsogn'-lao z-o n-on rein d'. bein gai.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Ao lao volountai du baon Guieu !

III.

J' morion pâ si rich' qu'ein avéque;
Ma, se j' morion san maill' né sou,
Su nout méesaon pâ d'inpothéque;
Çao qu'ée quoq chouz' pa l' teimps qui cou.
Boâ z-aou gorniai, n-ein cav' du cîte !
M's-éfaon, z'éué d' quo fâ du feu
Et d' quo fâ boûli lao mermîte...
Ao lao volountai du baon Guieu !

IV. - V. - VI. - VII. - VIII.

. . . . . .
. . . . . .

IX.

Asteu, m's-éfaon, qu' j'on fa l' notére,
Qu'aon corion qri mossieu l' curai;
J'on ao lié countai quoq éfére :
Duan quo d' mori faout tou riglai.
J'on mil foâ ferrai sao bourique;

Ao li deo m' ferrai, çao m'ée deu.
J'ié bal ao maon tou nout protique.,.
Ao lao volountai du baon Guieu !

MON TESTAMENT.

—

1.

Un feu me ronge la poitrine; maintenant, pour le sûr, je n'irai pas loin. Adieu, vous tous, voisins et voisines. Il faut, sans retard, faire le grand chemin. Il le faut! mais, en vérité, c'est rude; si je le fais, c'est sans mon aveu. Franchement, je crois cette route-là bien laide... A la volonté du bon Dieu!

2.

Auparavant, il faut régler ses comptes avec ceux qu'on laisse derrière soi. Procédons-y, quoique, à mon avis, cette besogne-là n'ait rien de bien gai. . . . . .

3.

Je ne meurs pas aussi riche qu'un évêque; mais, si je meurs sans sou ni maille, sur ma maison pas d'hypothèque;

c'est quelque chose par le temps qui court. Bois, au grenier, du cidre en cave! Mes enfants, vous avez de quoi faire du feu et de quoi faire bouillir la marmite.,.. A la volonté du bon Dieu!

4. - 5. - 6. - 7. - 8.

. . . . . .

. . . . . .

9.

Maintenant, mes enfants, que j'ai fait le notaire, qu'on courre chercher M. le curé; j'ai à lui conter quelque chose : avant de mourir, il faut tout régler. J'ai mille fois ferré sa bourrique; à lui à me ferrer, cela m'est dû. Je lui donne à mon tour ma pratique... A la volonté du bon Dieu!

X.

APIGRAM

—

ÈPIGRAMME

XI.

M'S-APITAOF EIN CA D' MO

—

MES ÈPITAPHES EN CAS DE MORT

APIGRAM.

Milguieu! lé geins d'anui n-i n-étion com lé mlaons :
Faout n-ein ovri tras ceint pou n-ein troui tras baons.

—

ÉPIGRAMME.

Mildieu! les gens d'aujourd'hui sont comme les melons : il en faut ouvrir trois cents pour en trouver trois bons.

PORMIÉRE APITAOF.

TILAO *qui gi sou c' moûciau d' tére*
I n' uaolion pá gran chouz asteu.
Neun foá qu'i n-on gaignai l' sumquiére
Nout có n'étain pu rein, o poeu.
Viuan, j'euiom et bra z-et téte :

J' fziom dé uats et j' férriom lé jvaoux ;
J' étain pâ l' maricha dé poéte,
Ma j'étain l' poét dé marichaoux.

—

PREMIÈRE ÉPITAPHE.

Celui qui gît sous cet amas de terre ne vaut pas grand'chose à présent. Dès qu'il a gagné le cimetière, notre corps n'est plus rien, ou peu. — Vivant, j'avais et bras et tête. Je faisais des vers et je ferrais les chevaux; je n'étais pas le maréchal des poëtes, mais j'étais le poëte des maréchaux.

DEUDZIÉM APITAOF.

D'NOUT *viuan, j' étion pâ gran chouse,*
Et l' promié vnu fiut bein miéx qu' mai tertai.
Toujou l'hom i proupouse
Ma l' baon Guieu n-i dispouse.
S'i m'avion acoutai,
J' srain mo, pou l' su, n-o pai n-o dépitai :
I m'on rfusai tou net, san m'ein bâli lao caouse;
Maricha, j'on véequi d'aué lé marichaoux...

Ma (neun pâ leud éfér' pou l' biau teimps iousquo j' sommes),
Se j'on fourgeai de faî, çao qu'étion pou le jvaoux
Et j' n'on jémais fourgeai qu' dé uaî pou l's-hommes.

—

SECONDE ÉPITAPHE

—

TRADUCTION EN VERS FRANÇAIS.

De mon vivant, je n'étois pas grand'chose
Et le premier venu fut mieux que moi traité.
Toujours l'homme propose;
Mais le bon Dieu dispose.
S'il m'avoit écouté,
Certe, je serois mort ou pair ou député :
Il m'a refusé net, sans m'en dire la cause;
Maréchal, j'ai vécu parmi les maréchaux...
Mais (ceci n'est pas laid dans le temps où nous sommes),
Si j'ai forgé des fers, c'étoit pour les chevaux;
Je n'ai jamais forgé que des vers pour les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

ESSAI SUR LA FILIATION ET LA FORMATION DES LANGUES..... I

BIOGRAPHIE DE PIERRE GENTY..... LXIX

I. L' BAON GUIEU Z-ÉÈ BAON !..... 1

II. EIN COU D' FOUAI AMON LÉ JAIMB ED QUOQ BORGUINON ET CHAIMPNA QUI S'ATAIN FOUTU D' NOUT CITRE..... 11

III. LAO POROBOL ED L'EFAON PORDIGUE..... 19

IV. LAO GUERNAOUDE É L' BEU..... 25

V. L' BAATAON AOU BAON GUIEU..... 33

VI. LAO BOUN-VIAEURGE..... 39

VII. VAO-T-AO COFESSE, MAATIN..... 47

VIII. L' CIN D' MA-AI O LAO MO D' L'EIMPAIREU..... 53

IX. MAON TAESTÉMEIN..... 61

X. APIGRAM. — XI. M'S-APITAOF EIN CA D' MO..... 67

— TRADUCTION EN VERS FRANÇOIS DE LA 2e ÉPITAPHE..... 69

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE 12 DÉCEMBRE 1862.